



LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE

DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Volume 25 | Numéro 2  
Février 2021

[www.autourdelile.com](http://www.autourdelile.com)

■ ACTUALITÉS	2
■ BABILL'ART	8
■ ORGANISMES	11
■ BIBLIOTHÈQUES	15
■ VIE MUNICIPALE	18

# UN TOUR DE L'ÎLE NOUVELLE MOUTURE



© Marc Cochrane

## CONFITURERIE TIGIDOU DÉMÉNAGE À SAINT-LAURENT



© tigidou.ca

## MOULIN DE SAINT-LAURENT: UNE HISTOIRE RICHE DE 300 ANS



© Moulin de Saint-Laurent



**Marc  
COCHRANE**

[redaction@autourdelile.com](mailto:redaction@autourdelile.com)

Le tour de l'île d'Orléans en empruntant le chemin Royal s'effectue quotidiennement par moult automobilistes ou cyclistes. Mais contourner l'île par les berges, en plein hiver, voilà qui sort de l'ordinaire. C'est le défi que se sont donné l'insulaire Marion Richard et son acolyte Mike Chenard Milliard.

Si Dame Nature collabore, les deux comparses réaliseront leur exploit les 20 et 21 février.

### Pourquoi tenter une telle aventure ?

« Pour citer l'alpiniste britannique, George Mallory, « parce qu'elle est là ». Sérieusement, nous nous sommes lancé ce défi particulier qui nous fait sentir plus vivant. C'est propice à quelque chose de plus gros en 2022 », a commenté M. Richard, un citoyen de Saint-Laurent.

En compagnie de son partenaire, originaire de Saint-Lambert-de-Lauzon,

## Suite de la Une

### UN TOUR DE L'ÎLE NOUVELLE MOUTURE

M. Richard s'entraîne depuis un mois tout en vérifiant le parcours à emprunter.

« Le défi compte plus de 75 km en raquette ou à la marche avec crampons. L'objectif est de le compléter sans arrêts autres que les ravitaillements (deux normalement). J'estime que cela prendra environ 24 à 28 heures de marche

qui seront complétées en continu, jour et nuit, si le couvre-feu est levé. Sinon, nous allons interrompre notre marche, entre 20 h et 5 h », a précisé le Gaspésien d'origine.

Selon celui qui travaille chez la firme Englobe Corp., un chef de file québécois dans les domaines de l'environnement,

de l'ingénierie, du traitement des sols et de la biomasse, les vérifications qu'il a effectuées lui permettent d'avancer que le tour de l'île par les berges constitue une première.

Le sportif de 48 ans et son partenaire de 30 ans amorceront leur parcours au pont de l'île pour se diriger vers l'est

avec une première étape d'une quinzaine d'heures.

Cette aventure ne représente qu'un prélude à d'autres sortes de tours de l'île. Marion Richard planifie déjà d'utiliser la planche à voile et le paddle surf (glisser sur l'eau debout sur une planche à l'aide d'une rame).

## LA CONFITURERIE TIGIDOU GRANDIT ET OUVRE L'ATELIER SUR LE FLEUVE À SAINT-LAURENT

**Marc  
COCHRANE**

[redaction@autourdelile.com](mailto:redaction@autourdelile.com)

Établie à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans depuis huit saisons, Confiturerie Tigidou poursuit sa croissance et déménage sa boutique en plein cœur du village de Saint-Laurent, dans le bâtiment historique de la fabrique de chaloupes de F.X. Lachance.

Depuis trois ans, les sorciers-confituriers cherchaient assidûment un nouvel endroit pour agrandir leur cuisine et multiplier les chaudrons. Voulant à tout prix continuer de produire leurs confitures, gelées, sirops et crème de pomme sur l'île, leur patience a porté fruit et

ils ont pu acquérir les deux bâtiments de l'ancienne fabrique de bateaux, située au 7009, chemin Royal, juste à côté de l'église de Saint-Laurent. Ainsi, *L'atelier sur le fleuve* comprendra un nouveau centre de production, de même qu'une nouvelle boutique et une halte gourmande qui seront toutes deux achevées ce printemps.

#### *L'atelier sur le fleuve à Saint-Laurent, la ferme Tigidou à Saint-Jean*

Conservant son site actuel à Saint-Jean, qui comprend la vieille grange,

son café-dégustation et sa boutique, les Sorciers Tigidou continueront à développer leurs projets agricoles et à offrir une expérience complémentaire de visite de leur jardin d'apothicaire, de l'atelier de cuisine et de l'hébergement à la ferme. « La ferme Tigidou redeviendra un endroit d'explorations culinaires, de recherche de goûts et de saveurs alliant les petits fruits et les herbes ou même de « mauvaises herbes » qui ont souvent des caractéristiques médicinales. Nous avons encore des projets de nouveaux produits pour conserver les arômes et les bénéfices

de l'abondance estivale sur notre île », a relaté le Grand Sorcier Tigidou.

#### Toujours artisanales, assurément Tigidou

Reconnue pour offrir une expérience immersive à la fois gourmande, créative, ludique et esthétique, la confiturerie est ravie de pouvoir continuer sa mission dans un endroit gorgé d'histoire et de patrimoine et offrant un accès au fleuve incomparable à l'île d'Orléans.

« L'accès au fleuve par les agriculteurs fait partie de l'histoire de l'île. La

## VENEZ NOUS VOIR !

Nous sommes ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 16 h.



orléans

cuisine design

Communiquez avec notre équipe des ventes !

418 667-6082 • [info@armoiresorleans.com](mailto:info@armoiresorleans.com)

4864, boul. Sainte-Anne, Québec (Québec) G1C 4R6

configuration même des terres dessinées sur les anciennes cartes de la Nouvelle-France et faisant encore partie du plan d'aménagement actuel donnait accès au fleuve à tous les agriculteurs, à l'époque. C'est dans cet esprit que nous redonnons donc un peu cet accès au Saint-Laurent aux récoltes de nos agriculteurs partenaires et que nous referons vivre à notre clientèle cet aspect central qui a tracé les fondements insulaires à l'île d'Orléans», a commenté le maître confiturier et président de Tigidou, Vincent Paris.

Pour en savoir plus sur L'atelier sur fleuve : [www.tigidou.ca/saint-laurent-ile-dorleans](http://www.tigidou.ca/saint-laurent-ile-dorleans)



Le maître confiturier et président de Tigidou, Vincent Paris.

©Tigidou.ca

## «CONTRE CAROLINE DESBIENS, ÇA VA ÊTRE UNE PARTIE DE PLAISIR» - VÉRONIQUE LAPRISE

**Marc  
COCHRANE**

[redaction@autourdelile.com](mailto:redaction@autourdelile.com)

Si elle est élue candidate du Parti conservateur du Canada (PCC) à la suite de l'investiture dans Beauport-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans-Charlevoix (BCBIOC), Véronique Laprise croit qu'aux prochaines élections fédérales, ce sera une partie de plaisir contre la députée bloquiste, Caroline Desbiens.

La candidate à l'investiture du PCC a émis ce commentaire lors du débat virtuel qui l'opposait au candidat Martin Avoine tenu le 6 février via Zoom.

À la vingtaine de membres du PCC participants à l'exercice ainsi qu'au journaliste de FM Charlevoix, Dave Kidd, et à l'auteur de ces lignes, la résidente de Château-Richer a affirmé qu'avec son expérience sur le terrain, elle pourrait, demain matin, être apte à être députée et qu'elle aurait énormément de la facilité à naviguer à Ottawa.

«On a la chance d'être dans une des deux circonscriptions de Beauport qui ont été perdues aux dernières élections et qu'on se doit de gagner. Dans BCBIOC, la marge n'est pas très grande

et c'est faisable de le faire. Pour l'emporter, il faut être capable de battre le Bloc et il faut que la personne soit capable de prendre les tâches de député en main.»

«Une faiblesse de notre adversaire du Bloc est, quand elle est arrivée, elle était complètement perdue. Elle a pris beaucoup de temps à s'accommoder à Ottawa et qu'elle a encore de la difficulté. Sur certains dossiers, j'en connais plus qu'elle», a poursuivi celle qui a servi 10 ans dans les Forces armées canadiennes (FAC), au Bureau du Conseil Privé et à la GRC.

De son côté, M. Avoine a reconnu l'expérience en politique de Mme Laprise et a souhaité faire équipe avec elle peu importe le résultat de l'investiture. Le gestionnaire d'une clinique dentaire à Beauport qui a servi lui aussi durant 10 ans dans les FAC croit qu'il faut comme candidat quelqu'un qui est capable de connecter avec les électeurs parce qu'il connaît la réalité sur le terrain.

### Thèmes abordés

Durant plus de 60 minutes, les deux candidats ont répondu aux questions des journalistes sur les quatre thèmes sélectionnés soit assurance Emploi/travail saisonnier, immigration/travailleur étranger, développement régional/

priorité économique 18-35 ans ainsi que environnement/gestion énergétique

Le résultat du vote des membres dans le cadre de cette investiture devait être connu le 17 février, selon le président de l'association du BCBIOC, Denis Allard.



Les candidats à l'investiture pour le Parti conservateur du Canada dans Beauport-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans-Charlevoix, Martin Avoine et Véronique Laprise.

© Courtoisie

*Yves Emond*  
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

*Dany M. Leclerc*  
Courtier immobilier résidentiel

**Malgré ce qui arrive présentement  
Nous sommes toujours là pour vous,  
Ensemble, pour de meilleurs  
RÉ/SULTATS**

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486  
[immobilier@yvesemond.com](mailto:immobilier@yvesemond.com)  
[www.yvesemond.com](http://www.yvesemond.com)

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 951-4062  
[danim.leclerc@remax-quebec.com](mailto:danim.leclerc@remax-quebec.com)

**RE/MAX RÉFÉRENCE 2000**  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
FRANCHISE INDEPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC INC.  
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9  
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.

Tranquill-T  
REMAX



## UNE BIEN BELLE RELÈVE



**Marie  
BLOUIN**  
[marieb0708@outlook.com](mailto:marieb0708@outlook.com)

On a beau les critiquer, d'une génération à l'autre, depuis presque la nuit des temps, il reste que les enfants du millénaire, les 20-30 ans, sont beaux, dégourdis, allumés... À les regarder aller dans la vie, au travail, sur la rue, sur les réseaux sociaux... Ils sont loin de me décevoir. Bien au contraire, ils m'impressionnent ! Pas vous ? Cette belle relève est porteuse d'espoir pour qui cède graduellement sa place pour relever d'autres défis.

**Même le philosophe Socrate se permettait, il y a plus de 2 400 ans, de critiquer les jeunes de son époque en les traitant de «tyrans».**

Comme parents, on leur fait souvent des reproches. On les accuse d'être paresseux, indifférents, égocentriques... Souvent, on a tort ! D'abord, rappelons-nous que nos jeunes reflètent ce qu'on leur a souvent dit dans leur enfance pour les valoriser : «T'es bon ! T'es beau !» Ils sont aussi le produit de ce qu'on leur a enseigné pour

être heureux : «Fais ce que tu aimes !» Et cela semble avoir porté fruit. Ils sont confiants, entreprenants et enthousiastes.

Dans la chronique *Le choc des générations*, publiée dans le Journal de Montréal, le sondeur Jean-Marc Léger, lui-même boomer, discute avec son fils de 22 ans, Philippe, de leur façon respective de voir la vie. Leur dialogue, inspiré d'un sondage réalisé entre deux générations, les boomers et les milléniaux, est fort intéressant, car on ne se rend pas toujours compte à quel point bien des clichés entourent la jeunesse. Souvent, ces lieux communs sont faux parce qu'on pense différemment d'eux et qu'ils n'ont pas les mêmes priorités. Par exemple, les milléniaux travaillent pour vivre et non l'inverse. Ils valorisent la vie et s'engagent socialement, mais pas toujours pour les mêmes causes que nous. Ils sont aussi plus sensibles qu'on le croit.

Tirez-en vous-mêmes les conclusions en consultant ce *son d'âge* entre les baby-boomers et les milléniaux.

**Des modèles, il n'en manque pas...**

Des modèles de cette jeunesse inspirante, il n'en manque pas. Il en émerge d'un peu partout dans toutes les sphères d'activités. Parmi les plus connus, qui se démarquent, soulignons Gabriel Nadeau-Dubois, figure marquante de la grève étudiante de 2012 et jeune politicien engagé du parti Québec Solidaire et Laurent Duvernay-Tardif avec son parcours atypique comme sportif de haut niveau et médecin. Des artistes populaires

comme la jeune chanteuse Charlotte Cardin qui épate aussi par ses talents d'auteure, compositrice et interprète. Il y a aussi tous les autres qui ne sont pas sous les feux des projecteurs, mais qui apportent aussi beaucoup à la société québécoise. Ils prennent la relève avec compétence et dynamisme dans les hôpitaux, les bureaux du gouvernement, les commerces de toutes sortes. Ils veulent briser le moule en changeant les mœurs et les valeurs de leurs parents.

Bref, ils mettent leur propre grain de sel en privilégiant la famille, en équilibrant mieux leur temps entre loisir, travail et famille quitte à gagner moins d'argent. Bref, les jeunes sont les leaders de demain. Ils veulent faire les choses autrement et apporter des idées novatrices un peu partout pour changer le monde comme d'autres souhaitaient le faire avant eux. Et ils n'ont pas fini de nous surprendre...

### LE SON D'ÂGE

Êtes-vous impliqué dans une cause sociale, sportive, politique ou culturelle ?

	Milléniaux	Baby-boomers
OUI	38%	32%

Dans quelle cause vous impliqueriez-vous personnellement ?

Milléniaux	Baby-boomers
1. Défense des animaux	1. Maltraitance des enfants
2. Maltraitance des enfants	2. Langue française
3. Violence sexuelle	3. Lutte à la pauvreté
4. Lutte à la pauvreté	4. Corruption
5. Environnement	5. Environnement

Qu'est-ce qui est le plus important, votre bien-être personnel ou celui de la société ?

	Milléniaux	Baby-boomers
Bien-être personnel d'abord	57%	38%
Celui de la société d'abord	43%	62%

Tableau tiré de l'article «Les jeunes sont-ils paresseux?», Jean-Marc Léger et Philippe Léger, Journal de Montréal, le 5 mars 2018.

## ACTUALITÉS

### UNE ANNÉE OCCUPÉE POUR L'UPA ÎLE D'ORLÉANS

**Marc  
COCHRANE**

[redaction@autourdelile.com](mailto:redaction@autourdelile.com)

La pandémie de la COVID-19 n'a pas ralenti les activités de l'UPA Île d'Orléans qui a défendu la cause des agriculteurs dans de nombreux dossiers en 2019-2020.

Voilà ce qui ressort du rapport d'activités 2019-2020 présenté lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme qui a regroupé virtuellement 34 personnes, dont 26 membres, le 25 janvier.

L'UPA locale a pris part à la dizaine de rencontres par visioconférence de la table de concertation pour le Plan de conservation du site patrimonial de l'île d'Orléans constituée le 30 avril 2020.

En compagnie du président de l'UPA provinciale, Marcel Groleau, le président de l'UPA IO, François Blouin, a participé, le 25 novembre, aux audiences publiques de la Commission de la culture et de l'éducation sur le projet de loi no°69.

Durant cet entretien, ils ont présenté les demandes du secteur agricole et les raisons qui justifient celles-ci.

Depuis le 28 avril, des représentations auprès du ministère des Transports (MTQ) et de la députée provinciale, Émilie Foster, ont été effectuées pour que des mesures d'atténuation soient apportées pour les producteurs agricoles touchés par les nouvelles restrictions de charges permises sur le pont.

Selon une étude d'impact effectuée par la Fédération régionale, les producteurs de pommes de terre et de volailles seraient les plus touchés par ces nouvelles restrictions. Des représentants du MTQ et de l'UPA se sont réunis, le 13 novembre, pour discuter de cette problématique. En 2021, un sondage sera effectué auprès des membres afin de chiffrer les pertes encourues.

### Détresse psychologique

Le comité bien-être agricole Île d'Orléans a été nommé finaliste pour le prix Solidarité de l'UPA lors du congrès 2019 grâce à son travail et ses nombreuses actions pour prévenir et détecter la détresse psychologique des producteurs agricoles. En 2020, le comité a organisé un party de cabane à sucre qui a malheureusement été annulé en raison de la pandémie. Plusieurs envois postaux, que ce soient des lettres, cartes postales ou encore des autocollants, ont été réalisés pour rappeler les ressources d'aide disponibles en santé mentale et faire un appel à la solidarité entre les producteurs.

Durant la dernière année, le comité a travaillé très fort pour obtenir les services d'un travailleur de rang sur le territoire de la Fédération régionale. Les démarches se poursuivront en 2021.

L'UPA de l'Île d'Orléans a aussi contribué à faire connaître auprès de ses membres la plateforme transactionnelle achatlocal.io qui permet aux commerçants et aux citoyens de consommer des produits du terroir dans le confort de leur domicile.

Des membres de l'UPA font partie de la table de concertation de la MRC de L'Île-d'Orléans qui vise la mise en place d'un plan régional des milieux humides et hydriques.

L'assemblée générale a enfin permis d'élire ou réélire les administrateurs suivants : François Blouin, Daniel Pouliot, Philippe Vaillancourt, Martin Vézina, Simon Plante, François Turcotte, Francis Blouin, Marjolaine Turcotte, Pierre Bilodeau, Caroline Turgeon, Louis Gosselin, Louis Denault et Pier-Luc Létourneau.



## À CHACUN SON PLAISIR

C'est dans la simplicité du quotidien  
que nous retrouvons nos petits bonheurs.

**MERCI** de consommer local

**LIVRAISON GRATUITE DISPONIBLE**

boulangerieblouin.com | 418.829.2590

# CONSEILLER MUNICIPAL DE SAINT-LAURENT SUSPENDU POUR 45 JOURS

Marc  
COCHRANE

[redaction@autourdelile.com](mailto:redaction@autourdelile.com)

Parce qu'il a commis un manquement au code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans en ne divulguant pas son intérêt et en ayant eu un intérêt direct dans un contrat avec la municipalité alors qu'il était associé de Croisières Orléans, le conseiller municipal Nicolas Girard est suspendu sans rémunération par la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 45 jours, depuis le 2 février.

Selon la décision du tribunal, rendue le 13 janvier par le vice-président et juge administratif de la CMQ Thierry Usclat, M. Girard a commis un manquement au code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-Laurent puisque, depuis le 30 avril 2018, il a sciemment eu un intérêt direct dans un contrat avec la municipalité alors qu'il était associé depuis 2016 à Croisières Orléans, laquelle a obtenu trois baux sur un terrain appartenant à la municipalité, contrevenant

ainsi à l'article 5.3.6 al.1 du code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-Laurent.

Lors de l'audience, M. Girard a admis avoir commis les manquements qui lui sont reprochés et a admis sa culpabilité. Il a confirmé que son plaidoyer était libre et volontaire et qu'il connaissait les conséquences de celui-ci.

Avant l'élection de M. Girard, en novembre 2017, la municipalité de Saint-Laurent a, par la résolution du 7 février 2017, octroyé un bail à Croisières Orléans, une entreprise qui offre des tours guidés en zodiac. Le bail de Croisières Orléans a été renouvelé en 2018, 2019 et 2020 alors que M. Girard, tout en gardant le titre d'associé de l'entreprise, occupait toujours le poste de conseiller municipal.

Depuis 2017, tous les baux de Croisières Orléans avec la municipalité de Saint-Laurent contiennent

une clause d'exclusivité. Cette clause d'exclusivité constituant une condition préférentielle a placé M. Girard en situation de conflit d'intérêts au sens du code.

Le procureur indépendant de la CMQ et M. Girard ont soumis en même temps que l'exposé commun des faits une recommandation conjointe de sanction qui suggérait l'imposition d'une suspension de 45 jours pour le manquement. Le procureur indépendant a souligné les facteurs atténuants suivants :

- Croisières Orléans a conclu son premier bail avec la municipalité avant l'élection de M. Girard;
- Après son élection, M. Girard a dûment déclaré son statut d'associé de Croisières Orléans chaque année ;
- L'enquête a révélé que M. Girard a toujours agi de bonne foi et qu'il a pris plusieurs précautions

nécessaires en tant qu'élu municipal et associé de Croisières Orléans ;

- M. Girard a offert sa pleine collaboration à l'enquête de la DCE ;
- M. Girard s'est engagé à réviser le bail de Croisières Orléans pour retirer la clause d'exclusivité et il y renonce à l'avenir dans tous les baux subséquents avec la municipalité de Saint-Laurent ;
- L'admission faite par M. Girard évite de devoir convoquer des témoins et de tenir une audience avec ces témoins.

Le Tribunal a noté que M. Girard n'a pas d'antécédent déontologique et qu'il n'était pas de mauvaise foi.

Joint par le journal, M. Girard a préféré ne pas émettre de commentaires.

N.D.L.R. M. Nicolas Girard est membre du conseil d'administration d'Autour de l'île à titre de représentant de la municipalité de Saint-Laurent.

## MRC EN BREF

Marc  
COCHRANE

[redaction@autourdelile.com](mailto:redaction@autourdelile.com)

### Budget 2021

La MRC a adopté le budget 2021 présentant des revenus et des dépenses équivalents à 4 203 114 \$. Les principaux revenus proviennent des quotes-parts de fonctionnement (875 440 \$) et du Plan de gestion des matières résiduelles (658 825 \$) ainsi que du Fonds de développement des territoires (600 334 \$). La principale dépense consiste en les salaires des employés (872 392 \$). Le Programme d'aide à la restauration vient ensuite avec 420 000 \$.

### Entrée de l'île

La MRC signifie à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que la demande d'autorisation du ministère des Transports pour l'implantation du futur pont de l'île d'Orléans est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

### Aide d'urgence aux PME

La MRC demande au gouvernement du Québec de hausser de 123 584 \$ le montant du prêt qui lui a été accordé dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) afin de répondre aux nouvelles demandes d'aide

financière exprimées par les entreprises de son territoire.

### Entente de développement culturel

La MRC dépose une demande de financement auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour la mise en place d'une Entente de développement culturel 2021-2023 pour l'île d'Orléans. Les contributions financières, réparties en parts égales entre la MRC et le MCC, s'élèvent à 11 500 \$ en 2021, 40 400 \$ en 2022 et 40 400 \$ en 2023.

### Coordonnatrice de la politique familiale

Mme Véronique Gravel est embauchée comme coordonnatrice de la politique familiale de la MRC de L'Île-d'Orléans. Cette ressource est partagée avec la municipalité de Saint-Pierre. Elle travaille pour la MRC à raison d'un équivalent de sept heures par semaine. Elle a commencé ses fonctions à la fin octobre.

### Aide à la restauration patrimoniale

Le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) 2021-2023 est adopté.

### Projet de généalogie

Selon la chargée de mission, développement local et coopération francophone, Sylvaine Courant, un projet de généalogie est en développement entre la Fondation François-Lamy et des instances françaises de Marennes-Hiers-Brouage pour 2021-2022.

### Collaboration avec La Ruche et Desjardins

La MRC conclut une entente de collaboration entre La Ruche solution de financement et le Mouvement des Caisses Desjardins. L'entente vise la création d'un programme de mise en valeur de l'accompagnement. La Ruche constitue un organisme à but non lucratif ayant pour mission de favoriser l'émergence de projets stimulants ainsi que le rayonnement et la réalité économique d'une région par l'entremise de sa plateforme de financement participatif de proximité avec la collaboration de ses nombreux partenaires.

### Comité d'experts en développement économique

En raison des départs de Yannick Tremblay (Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans) et de Jeanne d'Arc Delisle (Parc maritime de Saint-Laurent), Mike

Grannary (entrepreneur en transport) et Marie-Ève Lajoie (chargée de projet à l'Espace Félix-Leclerc) sont nommés au sein du comité d'experts en développement économique de la MRC à titre, respectivement, de représentants du secteur des affaires et de la culture.

### Table de concertation

La place de Yannick Tremblay, qui s'est joint à la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré, au sein du secteur affaires de la Table de concertation pour l'application du Plan de conservation de l'île d'Orléans, est comblée par le propriétaire d'Univers horticulture, Martin Vaugeois.

### Entente avec Autour de l'île renouvelée

La MRC renouvelle le protocole d'entente pour 2021-2023 avec Autour de l'île. Depuis 2017, le journal communautaire a adopté différents documents encadrant sa gouvernance, notamment un code d'éthique et de déontologie, une politique d'information, un règlement sur la rédaction, des règlements généraux et une politique sur le traitement des plaintes. La contribution de la MRC s'établit à 49 784 \$ pour l'année 2021.

Marie-Hélène  
THERRIEN

bluejai7@hotmail.com



Publié aux Éditions Boréal, cet essai est signé Marie-France Bazzo, animatrice et productrice bien connue du public québécois. Dans son livre, Marie-France Bazzo a choisi de parler en toute liberté et sincérité de son métier et d'un monde qu'elle connaît bien, celui des médias. Évoquant son mentor Pierre Bourgault, elle souhaite que des voix plus libres et plus mordantes trouvent place dans l'univers médiatique, car, selon elle, « la game a changé et elle est pas mal moins ludique. Une liberté de dire s'est perdue : celle de réfléchir, de critiquer, de parler vrai, n'en déplaise à certains commentateurs qui confondent le *parler-fort* et le *parler-vrai*. »

Mme Bazzo déplore également le fait que le niveau baisse dans les médias : « La soupe s'affadit d'année en année. » Elle ajoute : « Peut-on, comme consommateurs, nous faire vraiment plaisir et cesser de nous prendre pour des sous-doués qu'on gave ? Faire remonter le niveau en s'adressant à la tête et au cœur des téléspectateurs, ce serait si difficile ? Que craint-on ? Une population plus critique, mieux renseignée, capable de parole et de choix ? »

Marie-France Bazzo s'inquiète en outre du phénomène de la censure puisque les médias suivent des lignes idéologiques : « Les journaux et médias électroniques sont clairement reliés aujourd'hui à des clans idéologiques. (...) Les réseaux sociaux, qu'on aurait pu croire moins soumis à l'esprit clanique, sont petit à petit devenus un ramassis de militants plus ou moins « crinqués », en

mission (...). Le spectre de l'opinion se réduit et les *tweets* reproduisent à l'infini les mêmes « lignes de parti » qui ne disent pas leur nom. (...) La ligne est intégrée. On se censure parce que c'est plus facile, plus confortable. Parce qu'on s'est convaincu que c'est la meilleure vision des choses possible. On assiste à un réel recul du libre penseur.

Aujourd'hui, sortir des sentiers battus devient héroïque. (...) Aussi parce que la pensée originale devient difficile, tant le conformisme ambiant est puissant, des médias traditionnels aux réseaux sociaux. » Selon l'auteure, le plus grand problème des médias réside dans le fait qu'ils se ressemblent de manière confondante lorsqu'il s'agit de l'orientation de la pensée. Il y aurait une radicalisation de l'opinion. De plus, le Québec ne saurait pas débattre : pas dans les médias et de moins en

moins à l'université, ce qui pousse Mme Bazzo à s'interroger sur le débat, « comme s'il était préjudiciable de débattre, risqué de déranger, d'ennuier ou de perdre des auditeurs ou téléspectateurs. » Mme Bazzo conclut en affirmant que nous assistons à un désintérêt certain d'un grand nombre de personnes envers les médias, qu'il s'agisse de désabonnement à la presse écrite, de désertion de la télé classique, quand ce n'est pas la coupure du câble. Cette journaliste émérite, récipiendaire de nombreux prix, offre, avec *Nous méritons mieux*, un essai qu'il est essentiel de lire pour comprendre plusieurs enjeux de la société actuelle. Ce plaidoyer énergique qui appelle à la discordance et la créativité arrive à point nommé dans le contexte actuel. J'en recommande vivement la lecture !

**NOUVELLE IMAGE,  
NOUVEAU DÉCOR !**

**PUB LE MITAN**

**Microbrasserie d'Orléans inc.**  
4471 Chemin Royal, Salaberry-de-Valleyfield L.O. G0A 1P0  
Tél.: 450-829-0408  
[publemitan@microoreleans.com](mailto:publemitan@microoreleans.com)

**f [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/MICROORLEANS](https://www.facebook.com/microoreleans)**

**MENU À EMPORTER**

**ENTRÉES**

- Soupe du jour 4.95
- Frites belges 4.95
- Râtonnets de fromage 6.45
- Oignons français 6.45
- Croustilles maison avec mayonnaise épice 5.95
- Ailes de poulet (10) et sauce BBQ 11.95
- Salade du chef 7.95
- Salade caesar 8.95
- Salade mésange, tomates, poivrons, laitue, chèvre et fromage
- Belges de crabe (3) & salade 10.95
- Croquettes de crevette (3) & salade 10.95
- Trio d'entrées 13.45

**PLATS**

- Poutine 8.95
- Poutine flamande – avec jambon de boeuf 12.95
- Burger, frites ou salade du chef 13.95
- Chèvre et fromage au barbecue, laitue, tomate, mayonnaise, jambon de poulet (jambon, bacon, fromage et barbecue à la grille de poulet BBQ)
- Assiette smoky meat, frites et salade de choux 15.35
- Demi côtes levées BBQ, frites et salade de choux 15.95
- Joue de boeuf, frites et salade 12.95
- Cuisse de poulet fumée, frites, salade de choux et sauce 12.95
- Poitrine de poulet fumée, frites, salade de choux et sauce 12.95
- Salade rétor au poulet 13.95
- Salade rétor au poulet, pomme rôti, pomme rôti, pomme rôti, pomme rôti, pomme rôti
- Frites et chips (3) 15.45
- Frites et chips (3) 15.45
- Pizza 9 pouces et salade d'accompagnement 15.95
- Pizza 9 pouces et salade d'accompagnement 15.95

**BREUVAGES**

- Liquor 1.95
- Jus 1.95
- petites boissons

**NOS HEURES D'OUVERTURE**

**VENDREDI 16H30-19H30**  
**SAMEDI 11H30-19H30**  
**DIMANCHE 11H30-19H30**

# NOUVEAU SITE INTERNET DÉDIÉ À L'OEUVRE DE MARIUS DUBOIS

**Normand  
GAGNON**

[nogagnon@videotron.ca](mailto:nogagnon@videotron.ca)

Il y a cinq ans déjà, le peintre de Sainte-Pétronille Marius Dubois nous quittait, laissant derrière lui une oeuvre riche, multiple et parfois déroutante qui justifie que l'on veuille aujourd'hui la diffuser largement. C'est à cette tâche que s'est consacrée la conjointe de l'artiste, Francine Jobin-Dubois.

Aidée par quelques amis proches ayant eux aussi cette volonté de ne pas laisser sombrer dans l'oubli une production d'une telle valeur, un plan de communication s'élabore qui renferme comme premier tremplin la mise en ligne d'une refonte plus contemporaine du site web consacré à l'artiste. Cette nouvelle version est maintenant disponible à l'adresse [mariusdubois.ca](http://mariusdubois.ca).

Un survol de l'oeuvre du peintre originaire de Plessisville a ceci d'étonnant qu'il nous renvoie à différentes époques et courants de l'histoire de l'art (renaissance, symbolisme, surréalisme, etc.), mais aussi à une large palette de modes d'expression s'étalant d'une précision clinique impassible à des empâtements laissant voir sensibilité et émotion, en passant par une gestuelle trahissant l'immense talent. S'il a su se mesurer, à certains moments, aux grands maîtres anciens par le choix des thèmes et par la finesse d'exécution de ses tableaux, il aura également emprunté nombre de chemins en apparence divergents, mais sans jamais toutefois faire l'économie

d'un dessin d'une rare élégance et d'une technique rendant possibles des détails invraisemblables. Toujours est-il que nombre de ses œuvres se présentent comme des invitations à emprunter les méandres de son imaginaire. Quelles qu'aient été les visées de Marius Dubois, plusieurs de ses plus importants tableaux sont de véritables défis d'interprétation pour les observateurs, chaque nouvelle visite permettant de découvrir d'autres symboles, personnages, éléments de décors, comme des pièces à assembler pour tisser la trame de son propre récit.

Évidemment, le site ne révèle qu'un échantillon restreint de la production de l'artiste, car ce dernier a produit plusieurs centaines de tableaux à l'huile — certains ayant nécessité des mois de travail — et davantage encore de travaux sur papier. Son catalogue renferme en effet des paysages superbes, certains réalisés ici à l'île d'Orléans, de même que des productions de très grands formats commandées par des institutions religieuses; certaines d'entre elles sont accessibles au public, notamment à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré ainsi qu'à la cathédrale Notre-Dame de Montréal.

Nous invitons donc les lecteurs et lectrices à se rendre sur le site qui se veut une nouvelle fenêtre ouverte sur les voyages de l'imaginaire.



Oeuvre de Marius Dubois datant de 2004 et intitulée *Le totem*.

© Courtoisie

## LA BEAUTÉ DU VIN



**Susana  
OCHOA VEGA**  
[labeauteduvin@gmail.com](mailto:labeauteduvin@gmail.com)

Le cassis est une baie aromatique noire et riche en vitamine C. Il ressemble aux raisins : il pousse en forme de grappe et les baies sont petites, pulpeuses, rondes et ont la peau lisse.

Grâce à son attrait jus couleur violacé de texture épaisse avec un goût aigrelet, le cassis est utilisé principalement comme aliment dans les industries de transformation : sirops, liqueurs, gelées, confitures, etc. Il est très apprécié dans le monde de la gastronomie et de la pâtisserie comme arôme renforçant les plats et donnant du goût aux desserts. Dans la mixologie, la fameuse crème de cassis est très utilisée dans les cocktails.

À la différence de la vigne, le cassis était inconnu des anciens Grecs et Romains. Il semble que la première

crème de cassis ait été fabriquée à Dijon, en 1841.

Les feuilles de ce fruit étaient utilisées par les botanistes français pour leurs propriétés médicinales, entre autres pour soulager les piqûres d'insectes, les migraines et la fièvre et aussi pour leurs propriétés anti-inflammatoires.

Ce fruit pousse surtout dans les régions montagneuses et froides. Le cassis est un fruit originaire de l'Europe septentrionale : cependant, les principaux pays producteurs sont l'Écosse, la Pologne, la Lituanie, la Norvège, la France et la Nouvelle-Zélande. Aujourd'hui, le domaine Cassis Monna & Filles, situé à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, est très populaire pour ses produits à base de cassis.

Monna & Filles est une entreprise familiale fondée par Bernard Monna,

le père de Catherine et Anne. Au début des années 1970, Bernard, d'origine française, s'est installé dans la zone avec l'idée de cultiver le cassis à l'île d'Orléans. En France, le cassis est très populaire et il savait que ce fruit aime bien le froid. Alors, il a trouvé le climat et le terroir parfaits, mais il ne trouvait pas les plants pour la culture. Il a donc poursuivi ses recherches jusqu'à ce qu'il découvre qu'au Québec on appelait le cassis « gadelle noire ». Il a ensuite commencé à planter la gadelle noire pour faire des confitures et, éventuellement, du vin.

À l'époque, les gens pensaient que c'était une folie, mais, malgré tout, Bernard a réussi. Dans les années 1990, quelques producteurs agricoles ont eu la possibilité de transformer certains fruits en alcool ; le domaine Cassis Monna & Filles a saisi cette opportunité.

Bernard est devenu l'un des précurseurs de l'élaboration du vin artisanal au Québec, ayant bénéficié du cinquième permis pour vin à base de petits fruits délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Souvenons-nous qu'à la différence de la réglementation européenne, les produits alcoolisés élaborés avec des petits fruits ont le droit d'être appelés « vin », grâce à la réglementation américaine qui l'approuve.

Présentement, le domaine cultive 15 hectares de cassis qui sont transformés principalement en alcool. Le vin de cassis est un vin apéritif qui nous rappelle la sangria avec ses fruits rouges. Le vin madrérisé de cassis est un produit un peu plus capiteux, mais la vedette du domaine est la crème de cassis, un produit qui, année après

année, remporte des médailles et des prix au niveau mondial.

La crème de cassis est idéale comme digestif et pour faire le fameux cocktail français « kir », un mélange de vin blanc et de crème de cassis, et le « kir royal », qui se compose de champagne et de crème de cassis, servi dans une flûte. Personnellement, j'en ajoute aussi dans mes desserts et dans ma crème glacée à la vanille !

Le domaine Cassis Monna & Filles se lancera bientôt dans le monde des spiritueux. Les producteurs ont l'intention de distiller leur vin de cassis. Selon Anne Monna, leur premier produit sera une vodka, un spiritueux qui n'est pas encore commercialisé, mais qui a déjà gagné une médaille dans un très prestigieux concours à San Francisco, ce même concours qui a attribué plusieurs médailles à la crème de cassis. Ça a bien commencé !

En plus des champs de cassis, le domaine comprend une boutique où vous pouvez trouver différents produits maison et le restaurant La Monnaguette qui met en valeur le cassis dans les mets ainsi que dans les boissons. Manger sur la terrasse : Oh ! Quel panorama ! Au bar laitier, la vedette est le sorbet maison élaboré à base de cassis. Mais ce n'est pas tout ! Cassis Monna & Filles fait partie des Économusées du Québec et nous présente le cassis dans toute sa splendeur. Il expose également l'histoire du domaine et sa longue tradition rappelant que Bernard a été un pionnier à l'île d'Orléans. Il est la cinquième génération de liquoristes de la famille Monna.

Pour écouter les entrevues réalisées chez Cassis Monna & Filles, allez sur ma chaîne *La Beauté du Vin*, sur YouTube, [www.labeauteduvin.com](http://www.labeauteduvin.com)



La vedette du domaine est la crème de cassis, un produit qui, année après année, remporte des médailles et des prix au niveau mondial.

© Susana Ochoa Vega

## CHRONIQUE HISTORIQUE

**Sabrina  
GAMACHE-MERCURIO**  
[info@fondationfrancoislamy.com](mailto:info@fondationfrancoislamy.com)

Ce fut dit à de multiples reprises : nos ancêtres fraîchement arrivés dans la colonie ont dû s'adapter aux rigueurs du climat. Rapidement, ils ont compris que pour se garder au chaud

ils devraient faire subir quelques modifications aux vêtements apportés de la mère patrie. Ils se rendront compte que leurs souliers adaptés au climat français ne seront d'aucune aide

quand viendra le temps de chauffer des raquettes.

Contrairement aux outils, maisons et meubles, peu de morceaux de vêtements se sont rendus

jusqu'à nous puisque leur durée de vie était plus limitée. Et lorsqu'une pièce ne pouvait plus être portée, elle était

**Suite en page 10**

**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**VOUS POUVEZ TOUJOURS COMPTER  
— SUR MON ÉQUIPE ET MOI! —**

Votre députée,  
Émilie Foster

**ÉMILIE FOSTER**  
Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré

10989, boulevard Sainte-Anne, Suite 101  
Beaupré QC G0A 1E0

418 827-5115 | [Emilie.Foster.CHCB@assnat.qc.ca](mailto:Emilie.Foster.CHCB@assnat.qc.ca)

**REPAS POUR 1 SEMAINE**  
Validé jusqu'au 11 avril 2021 Pour 1 personne

**2 SOUPES AU CHOIX**

- Soupe aux Légumes 32 oz
- Crème de légumes 32 oz
- Soupe aux pois 32 oz
- Soupe de la semaine 32 oz

**METS CUISINÉS - FRAIS NON CONGELÉS**

- Poulet Stroganoff, nouilles aux oeufs et légumes
- Jambon à l'érable avec purée de pomme de terre et légumes
- Saucisses de porc et boeuf avec pommes de terre Gabrielle et légumes
- Filet de Morue, riz et légumes  
*OU* Coquille St-Jacques \*
- Boulettes de dinde aux pêches, riz et légumes
- Boeuf aux légumes –

**DESSERT - INCLUS**

- Gâteau aux carottes - petit format

**85\$ NON TAXABLE**

**Buffet Maison**  
— Traiteur distingué, pâtisserie & épicerie fine

**Pour commander**  
418-828-2287  
[buffetmaison.com](http://buffetmaison.com)  
Livraison GRATUITE le jeudi

Suite de la page 9

## À LA MODE DE CHEZ NOUS!

transformée en guenilles, notamment. Les peintures, les écrits et les inventaires après décès, entre autres, nous permettent de nous faire une tête sur l'habillement de nos ancêtres. Les inventaires étaient un peu plus avares d'informations au sujet de la toilette des femmes.

### Vêtements féminins

Pour les femmes comme pour les hommes, le premier vêtement enfilé sera la chemise de corps qui sert en fait de sous-vêtement. Pour eux, ce vêtement en est un très intime qui a fait naître l'expression : tout nu en chemise.

Selon les inventaires après décès les femmes portaient immanquablement une chemise, une jupe et une coiffe.

Dans 75 inventaires après décès à l'île d'Orléans, entre 1670 et 1710, le manteau est mentionné 13 fois. Cependant, comme l'avance François Boucher, historien du costume, le mot peut avoir plusieurs utilisations, tels une cape, un mantelet ou une robe que l'on porte sur le corps et le jupon. Il est fait mention d'une seule cape dans les inventaires. En revanche, cette dernière gagne en popularité vers la fin du régime français. Pehr Kalm, naturaliste suédois venu au Canada en 1749, témoigne du fait que plusieurs femmes la portent. Elles chaussent aussi des souliers à la française ainsi que des mocassins.

### S'habiller à la Canadienne

Rapidement, comme pour plusieurs aspects du quotidien, nos ancêtres se sont inspirés des Premières Nations, mais aussi des marins pour se créer l'habit folklorique que nous connaissons aujourd'hui. Ils ont notamment, rapidement compris que l'idéal était de se vêtir comme un oignon, de plusieurs couches.

Après sa chemise de corps, l'homme poursuivra avec des bas, un gilet et une culotte. Jusqu'ici, l'habit reste similaire à celui de la mère patrie.

L'hiver, le colon portera ses mitasses (autour des mollets) et ses mocassins, empruntés aux autochtones. Dès l'arrivée du printemps, on s'empresse de revenir aux souliers dits français, comme le précise le père Le Jeune.

Vient maintenant le capot, ce fameux manteau folklorique emprunté aux marins. Les hommes viendront serrer les parois du capot à l'aide d'une ceinture. Au temps de la Nouvelle-France, on ne parle pas encore de la ceinture fléchée, symbole phare de l'identité canadienne-française. Elle ne gagnera en popularité qu'après l'arrivée du régime anglais. Mitaines et tuques de laine rouge ou blanche viennent compléter l'habit.

Les paysans, pour la plupart, confectionnaient eux-mêmes leurs vêtements, question d'économiser, car ceux qui arrivaient par bateau étaient fort dispendieux. D'ailleurs, Pierre Boucher, en 1664, recommande aux futurs émigrants de se munir de hardes, car les étoffes, dans la colonie, valent le double qu'en France.

Étant une colonie comptoir, la France ne voyait pas d'un bon œil l'établissement d'une industrie du vêtement ici ; ceci explique la mention d'habits dans de nombreux inventaires après décès dans la colonie. Ce sont des morceaux difficiles à se procurer et que l'on garde longtemps.

### Élégance d'antan

Nos ancêtres, bien qu'emmitouflés l'hiver, faisaient preuve de coquetterie ; les citadins, surtout, qui continuaient de suivre la mode même à distance. Comme les vêtements arrivent dans la

colonie uniquement l'été, les habitants de la Nouvelle-France reçoivent les nouvelles tendances l'année suivante.

Plusieurs voyageurs témoignent aussi du fait que les Canadiennes habitant dans les campagnes ont aussi ce souci d'élégance. Pehr Kalm documente leur volonté de se parer, les journées importantes, tel le dimanche.

Bien qu'il connût des changements mineurs, le costume « à la Canadienne »

perdure. En fait, jusque vers 1920, plusieurs le portent encore par souci d'économie et d'efficacité.

Pour en savoir plus sur l'habillement des premiers colons de l'île d'Orléans, je vous invite à lire l'ouvrage de Bernard Audet : *Le costume paysan dans la région de Québec au XVII<sup>e</sup> siècle*.

Et maintenant, transformons-nous en oignon et profitons de notre hiver !



Un paysan canadien-français en habit d'époque.

© Friedrich von Germann

## REPORTAGES

# LE MOULIN DE SAINT-LAURENT : TOUJOURS DEBOUT DEPUIS 300 ANS

Marie  
BLOUIN

[marieb0708@outlook.com](mailto:marieb0708@outlook.com)

Saviez-vous que le moulin de Saint-Laurent a connu une riche histoire, que la famille Lachance-Prémont de l'île d'Orléans perpétue depuis 35 ans à la tête de ce magnifique restaurant ?

Né à l'époque de la Nouvelle-France, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce moulin, comme bien d'autres qui ont disparu de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré, servait à moudre le grain pour produire la farine nécessaire à la fabrication du pain. On appelait celui qui occupait cette fonction le meunier, le moulinier ou le farinier. Le nom de famille Meunier a d'ailleurs hérité du nom qui en est dérivé. Le meunier vivait au deuxième étage du moulin avec sa famille.

Le moulin de Saint-Laurent aurait été construit par le seigneur Guillaume Gaillard (1669-1729). Rappelons que le seigneur avait l'obligation d'en construire un pour ses censitaires ou « locataires » qui occupaient le territoire. Il s'agirait d'un des seuls moulins à eau du Québec à avoir conservé la chambre de sa roue. Depuis, ce moulin n'a pas perdu son éclat. Il conserve toujours son lustre d'antan grâce aux bons soins des propriétaires qui en ont fait l'acquisition au fil des années.

Construit en pierres et recouvert d'un toit en bardeaux, le bâtiment comprend deux étages et un grenier. Une belle petite chute qui s'alimente à un ruisseau provenant du centre de l'île d'Orléans

borde le moulin. Elle servait autrefois à actionner une roue pour moudre le grain des résidents du côté sud de l'île.



En 1986, le moulin de Saint-Laurent est devenu la propriété de la famille Lachance-Prémont.

Ce moulin a été pendant une bonne période la propriété de la seigneurie Drapeau. Puis, ce sont quatre

© Moulin de Saint-Laurent

générations de meuniers de la famille Gosselin qui l'ont occupé à partir de 1758. François Gosselin a été le dernier de cette lignée à y vivre avec sa famille, de 1858 jusqu'en 1920. D'ailleurs, longtemps, ce bâtiment a porté le nom de moulin Gosselin.

Abandonné pendant plusieurs années, il fut acquis par un artiste, peintre, sculpteur et photographe, Paul Lacroix (1929-2014), qui s'en serait porté acquéreur en 1957 dans le but d'en faire

un centre d'art. Mais son projet ne s'est jamais réalisé. Il s'en serait départi quelques années plus tard. Les œuvres de Paul Lacroix ont été exposées à deux reprises au Musée national des Beaux-Arts de Québec, en 1966 et en 1998. On retrouve d'ailleurs, à l'intérieur du bâtiment, des traces du passage de l'artiste à l'île d'Orléans.

En 1963, des hollandais, M. et Mme Van Veen, achètent le moulin et le transforment graduellement en restaurant

avec une vocation musicale. En 1986, il devient la propriété de la famille Lachance-Prémont qui a toujours le souci de préserver son authenticité. Entre bonnes mains, ce lieu chargé d'histoire charme toujours autant les visiteurs et les touristes par sa beauté et la qualité de sa restauration.

Merci à M. Jean-Victor Lachance, propriétaire du Moulin de Saint-Laurent, pour les informations fournies sur ce moulin.

Sources : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/>

*EtudesMoulin.pdf* <https://moulins-tlaurent.qc.ca/a-propos/> <https://www.tfcg.ca/ancien-metier-meunier>

LAHOUD, Pierre (2014), *L'île d'Orléans – Pays de traditions*. Les Éditions GID, Québec.

## CLASSIQUES ET NOUVEAUTÉS, LA RECETTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BOULANGERIE BLOUIN

Marc  
COCHRANE

[redaction@autourdelile.com](mailto:redaction@autourdelile.com)

Avec toute la jeunesse et la détermination qui le caractérisaient lorsqu'il a acquis la Boulangerie Blouin alors qu'il n'était âgé que de 21 ans et qui le caractérise encore aujourd'hui, 10 ans plus tard, Jérôme Lajeunesse a fait en sorte que l'entreprise de 104 ans demeure un phare au cœur du village de Sainte-Famille.

Avec son équipe de 20 employés, M. Lajeunesse a mis la main à la pâte, c'est le cas de le dire, afin de développer de nombreux produits, consolider l'image de marque, bâtir un réseau de distribution et positionner le commerce dans le marché de la région de Québec.

«Lorsque j'ai acheté l'entreprise de Nicole Blouin et Luc Blouin, en 2011, je considérais, et je le pense toujours, qu'il était important de maintenir la boulangerie dans son milieu. En plus d'agir comme créateur d'emplois à l'année, l'entreprise occupe une place dans le garde-manger de notre clientèle», a commenté M. Lajeunesse tout en servant des clients locaux.

Malgré la pandémie qui frappe durablement l'économie, la Boulangerie Blouin peut justement compter sur l'engouement de la clientèle locale.

«Que ce soit en restauration, en hôtellerie ou dans l'événementiel, la COVID-19 a entraîné un ralentissement au sein de notre réseau de distribution. Nous avons adapté notre offre auprès des résidences pour personnes âgées et la clientèle locale est là pour nous appuyer en ces temps difficiles.

### Classiques revisités et nouveautés

Pour assurer sa pérennité, la Boulangerie Blouin a conservé les produits qui ont fait sa réputation, mais les a revisités afin de susciter un intérêt chez ses clients. Feuilletés, brioches et pains font notamment partie de cette catégorie de produits.

«Nous avons notamment élargi la gamme des brioches qui est incluse dans les produits prestige et découverte. Comme nouveautés, nous proposons entre autres la tarte aux pacanes, la tarte au chocolat, caramel et fleur de sel, la

tarte aux pommes normande ainsi qu'un assortiment de produits», a précisé M. Lajeunesse.

En semaine, les demandes des clients changent en fonction des saisons ce qui permet à l'entreprise de développer de nouveaux produits et d'offrir un service «à la carte».

«Les gens ont beaucoup à gagner. Ils découvrent leur boulangerie de quartier mais en plus large», a souligné le jeune homme d'affaires en spécifiant

que le service de livraison est gratuit pour les insulaires.

Jérôme Lajeunesse considère primordial de maintenir en place un commerce né en 1917 qui a traversé les générations grâce aux gens qui y ont travaillé.

«Je veux que les gens du milieu s'approprient leur boulangerie», confie celui qui a effectué plusieurs travaux d'aménagement intérieur et qui entend s'attaquer éventuellement à l'extérieur du bâtiment du 2541, chemin Royal, à Sainte-Famille.



Marie-Joëlle et Jérôme Lajeunesse s'affairent au comptoir de la boulangerie.

© Boulangerie Blouin

## ORGANISMES

# AGRICULTURE DE PRÉCISION

SOLUTIONS ET SERVICES OFFERTS

Automatisation d'irrigation de cultures hors sol et sous abri

Surveillance en directe de la teneur en eau du sol des cultures

Analyse de la santé des cultures par drone

Optimisation des applications phytosanitaires par drone

**gaspar**  
TECHNOLOGIES

1-866 427-7270  
[www.gaspar.io](http://www.gaspar.io)

Île d'Orléans

## FADOQ – LES AÎNÉS EN ACTION DE SAINT-PIERRE

Claudette  
LAVOIE

Les Aînés en action de Saint-Pierre

En raison de la pandémie, vous recevez la demande de renouvellement de votre carte par la poste. Même si nos activités sont suspendues, il est important pour notre club que vous renouveliez votre carte FADOQ.

Pour toutes informations, contactez notre secrétaire, Louisette hébert, au 418 828-9275.

Prenez bien soin de vous.

# On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

## LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

### Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

### À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée ;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

## L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'**éviter plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomérite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphthérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.



Opération  
vaccination  
COVID-19

## LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

### Le vaccin est-il sécuritaire?

**Oui.** Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

### Quelles sont les personnes cibles pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

### Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

**Non.** Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

### Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

### Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

### Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

### La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

**Non.** Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

### Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

### Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

**Oui.** Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme. Toutefois, compte tenu du nombre limité de doses de vaccin, les personnes ayant eu la COVID-19 pourraient attendre 90 jours après la maladie pour être vaccinées.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://Québec.ca/vaccinCOVID)

1 877 644-4545

Québec

## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CORVÉ 2019-2020



Nicole  
BÉDARD

[ni.bedard@videotron.ca](mailto:ni.bedard@videotron.ca)

### La guignolée fut un succès

La CORVÉ (Communauté rassemblée pour vivre l'évangile) de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a recueilli la somme totale de 10 750 \$ lors de sa campagne de financement 2020. Quelle généreuse contribution en ces temps difficiles de pandémie pour bien des familles qui pourront bénéficier de l'aide alimentaire dont elles ont besoin. Notre reconnaissance s'adresse à chacun de vous, qui avez contribué au succès de cet événement. Nous soulignons spécialement la municipalité de Saint-Pierre (500 \$), la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans (300 \$), le Dépanneur Ferland (1 000 \$) et bien d'autres donateurs anonymes. Cette nouvelle façon de procéder, par la poste et non en passant de maison en maison lors de la guignolée, a occasionné des frais de près de 900 \$ qui ont porté fruit.

### Année financière 2019-2020

Au début de l'année financière 2019-2020, soit le 1<sup>er</sup> décembre 2019, la CORVÉ avait en caisse un montant de 1 718,26 \$ et elle a enregistré des recettes de 18 244,43 \$. Cela comprend les guignolées de décembre 2019 et de 2020, car nous effectuons cette année un changement de date de fin d'année financière qui se terminait auparavant le 30 novembre et qui désormais prend fin le 31 décembre. Une somme de 9 474,91 \$ a été allouée pour l'aide alimentaire, les frais scolaires, les dons à la Corporation des bénévoles

du Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant, les cadeaux aux malades de la paroisse à l'occasion des Fêtes, les frais bancaires et d'incorporation, de même que diverses dépenses pour la guignolée. Au 31 décembre 2020, il restait une somme de 10 487,78 \$.

Grâce à la guignolée, la CORVÉ a pu collaborer avec l'ABIO en fournissant des bons d'achat pour l'aide alimentaire à des familles de Saint-Pierre. Celles des autres municipalités ont reçu des bons d'achat de la Saint-Vincent-de-Paul de leur paroisse respective et de l'ABIO, qui a pris en charge ce service en cette année de pandémie.

### Fonds d'Évangélisation Guy-Bédard

Le 1<sup>er</sup> décembre 2019, le Fonds d'Évangélisation Guy-Bédard avait en caisse un montant de 1 945,31 \$. Entre cette date et le 31 décembre 2020, des recettes de 445 \$ ont été enregistrées. Un montant de 977,93 \$ a été déboursé pour la pastorale des jeunes, les frais de caisse et pour une partie des frais liés à la guignolée. Au 31 décembre 2020, il restait en caisse un montant de 1 412,38 \$.

### Invitation à souscrire au FEGB

Il est possible de souscrire au Fonds d'Évangélisation Guy-Bédard en se procurant des cartes à remettre lors de décès ou pour faire un don pour la pastorale. Ces cartes sont disponibles auprès des membres de la CORVÉ, au presbytère et à l'entrée de l'église de Saint-Pierre.

## À SAINTE-PÉTRONILLE, L'ENFOUISSEMENT DES FILS, GAGE DE BEAUTÉ

Violette  
GOULET

### Assainir et Embellir

En décembre 2020, à la demande d'un grand nombre de contribuables, le conseil municipal du Village de Sainte-Pétronille a créé un comité composé de citoyens et d'élus afin de revoir le dossier de l'enfouissement des fils avec le projet d'assainissement.

Le comité Assainir et Embellir a pour mandat de procéder à l'évaluation des données techniques et financières du projet, et ce, sur le même circuit que le réseau d'assainissement des eaux usées. Un rapport des travaux et des recommandations sera présenté au conseil municipal ainsi que les modalités de financement pour sa réalisation. Jusqu'ici les membres du comité Assainir et Embellir ont consacré leurs efforts et leur expertise à l'élaboration du travail à faire pour que ce projet, souhaité par les citoyens, trouve un aboutissement positif. La restauration de la beauté du village, après l'abattage de plusieurs arbres, est leur objectif primordial. Il est essentiel de connaître les coûts projetés d'un programme d'enfouissement et d'avoir une évaluation précise de la répercussion d'un tel projet sur le compte de taxes de chaque propriété.

Conjointement avec la municipalité, des demandes officielles ont été transmises à Hydro-Québec afin de déterminer l'ampleur du projet et les coûts qui y sont associés.

Le comité Assainir et Embellir se penche sur la possibilité de réunir les sommes nécessaires en faisant appel à des fonds discrétionnaires gouvernementaux et privés afin d'harmoniser les travaux de l'enfouissement des fils avec le projet d'assainissement. C'est un objectif ambitieux qui démontre notre volonté de redonner à notre village patrimonial toute sa splendeur. Des démarches suivront auprès de Bell et de Vidéotron.

Nous sommes conscients que l'échéancier est serré et que la pandémie ne facilite pas la tâche d'Assainir et Embellir, mais si vous désirez vous impliquer dans la réussite de ce chantier pour l'avenir de Sainte-Pétronille, vous pouvez nous contacter en écrivant à : [Assainir.embellir@gmail.com](mailto:Assainir.embellir@gmail.com)

### Le comité

Représentants municipaux : MM. Éric Bussière, porte-parole du conseil, et Yves-André Beaulé, M<sup>me</sup> Lison Berthiaume, tous trois conseillers.

Citoyens : MM. Maurice Boivin, Guy Royer, Jean-Marc Huot, Michel Bourbeau, Bernard Gilbert, M<sup>mes</sup> Violette Goulet, Claire Pageau et Andrée Marchand.

## CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT 2020 : 25 000 \$ AMASSÉS POUR LE SOUTIEN À DOMICILE

Dominique  
LOISELLE

### Association bénévole de l'Île d'Orléans

Qu'ils soient petits ou grands, tous les dons comptent et, cette année, vos dons ont fait toute la différence. Avec sa campagne annuelle de financement, l'Association bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO) a amassé plus de 25 000 \$, en 2020.

Étant donné qu'une grande partie des dépenses sont financées par le programme de soutien aux organismes communautaires du CIUSSS de la Capitale-Nationale, c'est donc dire que 100 % des revenus de dons servent à offrir des services directement à la population.

Signe de la vitalité et du dynamisme de l'ABIO, la campagne annuelle de financement génère toujours plus de dons et celle de 2020 ne fait pas exception. Au contraire ! Le nombre de donateurs, qui était de 174 en 2019, a bondi à 271 en 2020. Cette croissance

s'observe également du côté des revenus générés par les dons. 25 424 \$ ont été amassés en 2020 comparativement à 12 464 \$ en 2019.



L'ABIO favorise le maintien à domicile, notamment grâce à son service de popote roulante qui peut compter sur des bénévoles comme Rosaire Méthot.

Au nom des personnes en situation de vulnérabilité, nous vous disons : merci !

### À propos de l'ABIO

L'ABIO se donne pour mission auprès de l'ensemble de la communauté de l'île de diminuer l'isolement et de favoriser le maintien des personnes à

leur domicile en évaluant leurs besoins, en exerçant une vigilance préventive et en offrant des services de soutien, d'animation et de sensibilisation en collaboration avec différents organismes publics ou privés et grâce au dévouement des bénévoles.

**RESTO DU SUD**

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

418 203-0993

[restodusud.ca](http://restodusud.ca)  
[achalocal.io/resto-du-sud](http://achalocal.io/resto-du-sud)  
[facebook.com/restodusudio](http://facebook.com/restodusudio)

## LES PETITES HISTOIRES DU GRAND FÉLIX

« Le jour tombe. De grands nuages passent, sans but, échevelés. Doucement, sur la neige, un autre soir se pose. Tout le monde est chez soi, près du feu. D'une ferme à l'autre, le vent rôde. La

terre dort profondément. Le long de la route, les cheminées des maisons fument comme des haleines. C'est l'hiver. » - Félix Leclerc, 1944, *Allegro*.



## BIBLIOTHÈQUES

### Saint-Laurent DAVID-GOSSELIN

#### Charlotte Bédard, nouvelle responsable de la bibliothèque

Un autre chapitre est en train de s'écrire. Après proposition de notre comité bibliothèque, puis approbation du conseil municipal, la responsabilité de la bibliothèque est confiée à Charlotte Bédard. Les bénévoles accueillent sa nomination avec plaisir, la remercient d'avoir accepté cette tâche et l'assurent de leur soutien et leur implication. Nous pouvons compter sur Charlotte pour exercer sa responsabilité avec le dévouement, le sens de l'organisation et le dynamisme qui la caractérisent ! Félicitations Charlotte !

#### Important: changement d'horaire

Depuis la mise en place du couvre-feu, la bibliothèque a fermé ses portes le mardi soir. Afin de répondre aux besoins de nos usagers et en particulier des familles, le comité bibliothèque a

pris la décision d'ouvrir la bibliothèque le mercredi de 14 h à 16 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

#### Rappel: règles sanitaires pour cette bibliothèque sans contact

- Nous privilégions les demandes à l'avance par téléphone (418 828-2529), par courriel ([biblio@saintlaurentio.com](mailto:biblio@saintlaurentio.com)) ou tout simplement par un message déposé dans la chute à livres.
- Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires.
- On acceptera la présence d'une seule personne dans la salle et il sera interdit de toucher les livres sur les rayonnages.

#### Nouveau règlement concernant les retards

À l'instar de certaines bibliothèques publiques québécoises, nous

## LA SEMAINE DE RELÂCHE À LA MAISON DES JEUNES

#### L'équipe de la MDJ

Cette année encore la maison des jeunes de l'île d'Orléans offre une panoplie d'activités pour occuper ta semaine de relâche hivernale. Chaque jour de la semaine, nous irons à l'extérieur afin de profiter de notre bel hiver québécois. Assure-toi donc d'amener tout ton équipement de neige si tu décides de participer à l'une de nos journées. Nous offrirons aussi différentes activités allant de la soirée cinéma jusqu'aux expériences scientifiques en passant par la création d'œuvre d'art. Il y en aura pour tous les goûts !

Toutes les mesures sanitaires en lien avec le COVID-19 seront respectées et toutes nos activités seront adaptées à celles-ci afin que nous ayons un maximum de plaisir. Attention, le nombre de jeunes sera aussi limités afin d'assurer la sécurité

de tous. Pour participer à l'une de nos activités, il sera obligatoire de t'inscrire à l'adresse courriel [info@mdjio.com](mailto:info@mdjio.com). Premier arrivé, premier servi.

Nous annoncerons bientôt les activités sur notre page Facebook, garde l'œil ouvert. En attendant, voici l'horaire de nos ouvertures pour la semaine de relâche 2021.

Mardi : 13 h à 19 h (Saint-Pierre)

Mercredi : 13 h à 19 h (Saint-Pierre)

Jeudi : 10 h à 17 h (Saint-Jean)

Vendredi : 12 h à 17 h (Saint-Pierre)

Nous te préparons de super activités, en espérant que tu nous rendes visite ! Pour plus d'informations, tu peux appeler à la maison des jeunes au 418 828-1875.

supprimons le système des amendes qui sanctionnait le retard lors du retour des documents.

Toutefois, nous comptons sur votre civisme et votre sens des responsabilités pour respecter la date prescrite des retours. Deux jours avant cette dernière, vous serez averti par courriel et le jour même, un autre avis vous signalera alors le retard. Comme autrefois, et avant la date prévue du retour, il sera toujours possible de renouveler votre document à moins qu'un autre usager l'ait réservé. Nous attirons cependant votre attention sur le cas des nouveautés, nouveautés attendues peut-être par d'autres lecteurs qui n'ont pas toujours effectué la réservation... Aussi, nous vous suggérons d'éviter, dans la mesure du possible, le renouvellement des nouveautés, ceci afin que les livres circulent le plus possible dans la communauté des lecteurs.

Nous vous rappelons aussi que les PEB (prêts entre bibliothèques) ne sont pas renouvelables.

Le Réseau Biblio CNCA précise que le manquement au règlement peut entraîner, comme autrefois, l'interdiction d'emprunter des documents par blocage du compte de l'usager. Ce serait vraiment dommage d'en arriver à cette situation !

Nous espérons que ce nouveau règlement mis en place va satisfaire les usagers autodisciplinés de la bibliothèque, un lieu où l'emprunt de documents continuera de s'effectuer dans le respect des autres lecteurs et des livres.

Toute l'équipe est à votre service et compte sur chacun d'entre vous pour le bon fonctionnement de votre bibliothèque. Nous souhaitons à tous de bonnes lectures !

L'équipe de la bibliothèque



#### FABRICATION ET RÉPARATION

- Portes et fenêtres patrimoniales
- Poteaux tournés
- Moulures

**418 829-2605** [omerlabbe@gmail.com](mailto:omerlabbe@gmail.com)

3738, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

**Yvon Létourneau, B. Sc.A.**  
Arpenteur - Géomètre

**Bornage - Piquetage - Cadastration**  
**Certification de localisation - Arpentage de terres**

3700, boul. Sainte-Anne, Suite 202  
Beauport, Québec - G1E 3M2  
(418) 660-3636

2320, chemin Royal  
Sainte-Famille, I.O. - G0A 3P0  
(418) 829-3277

## Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

### Coup de cœur de nos lecteurs

- *Les impatientes*, d'Amadou Amal.

### Nouveautés et suggestions de lecture

- *Les falaises*, de Virginie DeChamplain. Remarquable premier roman, selon Les Libraires.
- *Trahisons*, de Pauline Gélinas. Roman historique basé sur la colonisation de l'Ouest canadien par des milliers d'immigrés austro-hongrois.
- *Le lièvre d'Amérique*, de Mireille Gagné. Magnifique fable animalière.
- *Là où je me terre*, de Caroline Dawson. Portrait positif et touchant de l'intégration au Québec d'une famille chilienne.
- *Du temps et de l'eau: requiem pour un glacier*, d'Andri Snaer Maganason. L'auteur islandais lance un cri du cœur pour sauver la planète Terre.
- *Abécédaire de la sagesse*, de Christophe André, Alexandre Jollien et Matthieu Ricard. Conseils d'un moine, d'un philosophe et d'un psychiatre pour vivre sereinement au quotidien.
- *Le Labyrinthe des esprits*, de Carlos Ruiz Zafon. Dernier tome de la série du cimetière des livres oubliés.
- *Les collines de Bellechasse*, de Marthe Laverdière. Roman historique situé dans le monde rural au tournant du siècle dernier.

- *Le cinquième cœur*, de Dan Simmons. Roman policier.
- *Je suis un chercheur d'or*, de Guillaume Dulude. Cet explorateur au profil scientifique a rencontré différentes tribus et tire d'intéressantes conclusions sur les manières de vivre en société.
- *Metropolis*, de Philipp Kerr. Roman policier.
- *Là où chantent les écrevisses*, de Delia Owens

### horaires et règlements

Les règlements limitant l'accès à la bibliothèque demeurent toujours en vigueur. Nous vous suggérons de consulter notre catalogue en ligne à l'adresse : <https://www.reseaubibliocanca.qc.ca/fr> sous l'onglet « Catalogue » ; consultez la collection de la bibliothèque sous le numéro 018. Vous pouvez alors choisir vos livres et faire vos réservations par téléphone ou par courriel à l'adresse suivante : [bibliopetronelle@gmail.com](mailto:bibliopetronelle@gmail.com)

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 13 h à 15 h et tous les dimanches de 10 h à midi. Le masque sanitaire et la désinfection des mains demeurent obligatoires.

Vous pouvez nous joindre au téléphone au numéro 418 828-8888.

Gilles Gallichan

## Sainte-Famille et Saint-François MARIE-BARBIER

Quel plaisir de renouer avec la lecture en ces temps de confinement où le rythme est plus au ralenti !

### Comment emprunter des livres ?

Bonne nouvelle ! La bibliothèque a repris son horaire habituel dès le 14 février. Vous pouvez donc emprunter des livres de deux façons :

1. En tout temps, à la bibliothèque numérique en consultant le site internet du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CNCA) : [mabibliotheque.ca/cnca](http://mabibliotheque.ca/cnca) - Sélectionnez « Livres & ressources numériques » et « connexion aux livres numériques ». Vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP. Si vous avez égaré votre carte ou oublié votre NIP, nous pouvons vous aider. Contactez-nous par téléphone ou par courriel aux coordonnées citées ci-dessous.

2. La bibliothèque est à nouveau ouverte aux membres les mercredis de 19 h à 21 h et les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30.

### Comment nous joindre ?

Soyez assurés que nous ferons un suivi, mais il y aura un délai un peu

plus long, le temps de reprendre le rythme courant des activités. Vous pouvez nous joindre :

- par courriel : [bibliothequestefamillesfrancois@gmail.com](mailto:bibliothequestefamillesfrancois@gmail.com)
- par téléphone : 418 666-4666, poste 8083. Composez le numéro de poste tout de suite après le message enregistré.

### Faites-vous plaisir en empruntant les nouveautés de votre bibliothèque

- *Les chiens*, de Patrice Godin
- *Sauvage baby*, de Patrice Godin
- *Trois fois par jour: un peu plus végé*, de Marilou
- *L'érable, c'est bon en sirop ! 2<sup>e</sup> éd.*, de Micheline Mongrain-Dontigny
- *Changer l'eau des fleurs*, de Valérie Perrin
- *Les oubliés du dimanche*, de Valérie Perrin
- *Un viol ordinaire*, de Janette Bertrand
- *Victoire !*, de Michel Tremblay

N'oubliez pas de consulter les éditions de décembre et de novembre 2020 du journal Autour de l'île pour connaître d'autres nouvelles acquisitions.

Bonne lecture et profitons de la beauté hivernale de l'île !

Comité des bénévoles

## Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Plusieurs nouveautés sont déjà sur les étagères de votre biblio. Peut-être l'ouverture aura-t-elle lieu à la fin de février ; nous serons prêts. Nos abonnés(es) pourront profiter d'un grand choix de livres. Il y en a pour tous les goûts.

Une liseuse sera mise à la disposition de nos lectrices et lecteurs prochainement. Une quarantaine de livres peut y être intégrée et il sera possible de l'emprunter pour une période de trois semaines.

Voici quelques titres que vous aurez hâte de lire.

### Littérature québécoise

- *Kukum*, de Michel Jean
- *La plume*, d'Angèle Delaunais
- *William et Éva*, t. 3, de Mélanie Calve
- *La vie à bout de bras*, t. 1 et t. 2, de Claude Coulombe
- *Les villes de papier*, de Dominique Fortier

### Littérature française

- *Histoire du fils*, de Marie-Hélène Lafon

### Documentaires

- *Ces audacieuses qui ont façonné le Québec*, de Gilles Proulx
- *Les biscuits Leclerc*, de Catherine Ferland

- *Danger d'extinction*, de Noam Chomsky

### Littérature jeunesse

- *D'Iberville contre vents et marées*, de Magalie Fabre
- *Sélection*, t. 3, de Kiera Cass
- *Un cowboy dans le coton*, d'Achdé (Lucky Luke)

### BD

- Les tomes 13 à 18 de *Largo Winch*, de Franck

### Polars

- *Crow*, de Roy Braverman *hunter*, de Roy Braverman
- *Métropolis*, de Philippe Keir
- *Siglo*, de Ragnar Jonasson
- *Enlèvement*, de Daniel Lessard

Nous avons hâte de vous accueillir à nouveau dans notre belle bibliothèque.

### Petite pensée

Vous savez que vous avez lu un bon livre lorsque vous tournez la dernière page et que vous avez la sensation que vous venez de perdre un ami. - Paul Sweeney

Lysette Grégoire

## LA BIBLIOTHÈQUE OSCAR-FERLAND REMPORTE LE PRIX EN AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Nicolas ST-GELAIS

Municipalité de Saint-Pierre

La Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CNCA) sont heureux d'annoncer que la bibliothèque Oscar-Ferland s'est hautement distinguée dans le cadre de la remise du Prix en aménagement de bibliothèque organisé à l'échelle régionale.

Au service de la population depuis 35 ans, la bibliothèque Oscar-Ferland a subi d'importantes rénovations au cours de la dernière année afin d'optimiser les services offerts aux citoyens. Parmi les changements apportés, on y a ajouté un nouveau comptoir de prêt ergonomique, un système de rayonnage polyvalent comprenant des étagères mobiles, un mobilier confortable qui invite à la détente ainsi que l'aménagement d'une salle polyvalente.

Une équipe de 27 bénévoles engagés et dynamiques s'occupe d'assurer le bon

déroulement de ce service. Spacieuse et dotée d'équipements modernes et fonctionnels, la bibliothèque Oscar-Ferland pourra, malgré le contexte actuel, afficher fièrement ses plus beaux atouts pour marquer ses 35 ans d'existence ! Dans le cadre de son projet évalué à 494 000 \$, la Municipalité a bénéficié d'une subvention de 270 000 \$ provenant du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

À titre de lauréate régionale, la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans mérite un chèque cadeau d'une valeur de 1 500 \$ ainsi qu'une plaque honorifique.

Présent dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches depuis plus de 40 ans, le Réseau BIBLIO CNCA travaille en collaboration avec les différentes municipalités membres afin de faire rayonner l'accès à la lecture et à la culture.



**Plus que jamais,  
les gestes simples  
sont notre meilleure  
protection pour  
lutter contre le virus.**

- Maintenons la distanciation physique
- Portons le masque
- Lavons-nous les mains régulièrement
- Évitons les déplacements et les voyages non essentiels
- En cas de symptômes, passons le test rapidement
- Respectons les consignes d'isolement

On continue de bien se protéger.

[Québec.ca/coronavirus](http://Québec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

## Saint-Jean et Saint-François

### VENTS ET MARÉES

#### Livres pour enfants

Les aventures de Lucky Luke, d'après Morris, T.9., de Jul et Achdé. Propriétaire d'une plantation de coton en Louisiane, Lucky Luke entreprend d'en faire profiter les fermiers noirs. Mais, que feront les Dalton? Le shérif local? Les Cajuns vivant dans les bayous? Une bande dessinée que tous adoreront!

Les aventures de Narval et Gelato, T.5. Joyeux Narvoël! de Ben Clanton. C'est le temps des Fêtes et des cadeaux pour les deux copains. Les plus jeunes aimeront les personnages.

Astérix, Le menhir d'or, de René Goscinny et Albert Uderzo.

Assurancetourix décide de participer au concours de chant dont le gagnant reçoit le Menhir d'or. Astérix et Obélix accompagnent le bardé pour le protéger de lui-même. Les Romains ne sont jamais loin. À lire à tout âge.

#### Romans récents

Incendie nocturne Michael Connelly. Harry Bosch à la retraite tente d'élucider une affaire vieille de plusieurs années. Il sera secondé par la jeune Renée Ballard, qui lui donne un coup de main malgré qu'elle soit assignée au quart de nuit.

Les crépuscules de la Yellowstone, de Louis Hamelin. L'auteur retrace

le dernier grand voyage que Jean-Jacques Audubon a fait en remontant le Mississippi et ses affluents, en 1843, pour récolter et documenter le plus d'espèces animales possible. La description des moyens de transport et des paysages est intéressante. Récemment, Hamelin a refait en voiture une partie du trajet.

Tous les diables sont ici, de Louise Penny. On retrouve Armand et Reine-Marie à Paris, en visite chez leur fille. À la sortie du bistro où ils ont mangé, le parrain d'Armand est renversé par une voiture qui prend la fuite. Armand et son gendre prennent les choses en main pour éclaircir l'affaire. Il s'ensuit

des recherches échevelées dans tout Paris. À lire sans faute!

Em, de Kim Thuy. Malgré les horreurs de la guerre, qu'elle décrit avec finesse, Kim Thuy trace un portrait réaliste de ce que plusieurs ont vécu malgré eux au Vietnam.

Victoire! de Michel Tremblay. Dans un retour en arrière, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Tremblay nous amène à Duhamel, en Abitibi, d'où sa famille est originaire. Il nous raconte l'histoire de sa grand-mère, caractère qui a inspiré le personnage de la Grosse Femme dans l'œuvre de Tremblay.

Thérèse Beaudet

## VIE MUNICIPALE

### SAINT-LAURENT

Michelle  
MOISAN

Directrice générale

#### 7014, Royal - Ancien presbytère

En février, la Municipalité a fait la présentation du projet de rénovation de l'ancien presbytère. Les travaux se terminent sous peu, il est maintenant possible de présenter un bilan financier à jour pour ce projet. Le coût total du projet de rénovations sera de 1 161 350 \$. Ce montant inclut les honoraires professionnels et le système de traitement d'eau. Il est financé à 70 % par la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec. La contribution municipale s'élève donc à 30 % soit 347 468 \$. Ce montant a été financé par la vente de l'ancienne mairie et les surplus des derniers exercices financiers.

Pour ce qui est des frais annuels tels que l'entretien, les assurances et le chauffage, le conseil estime qu'ils s'élèveront à 20 000 \$ annuellement. Ceux-ci seront compensés par les revenus de 20 000 \$ prévu pour la location d'un local à la Chocolaterie de l'île d'Orléans. Le remboursement de l'emprunt pour l'achat du presbytère continuera quant à lui pour un montant annuel de 44 700 \$. Ce montant étant déjà intégré aux dépenses de la Municipalité depuis quelques années, le conseil est heureux d'informer la population que le projet n'entraînera pas de hausse de taxes pour les citoyens.

Le diaporama et la présentation vidéo du projet sont accessibles sur le site Internet de la Municipalité à l'onglet « La Municipalité > Procès-verbaux

et vidéos » « [www.saintlaurentio.com/proces-verbaux-et-videos/](http://www.saintlaurentio.com/proces-verbaux-et-videos/) ».

Au cours de cette rencontre, le conseil municipal a également annoncé la tenue d'un concours pour choisir un nom pour l'édifice du 7014. Ce concours est ouvert à tous les citoyens de la municipalité. Faites-nous parvenir votre suggestion de nom à [info@saintlaurentio.com](mailto:info@saintlaurentio.com) avant le 10 mars et courez la chance de remporter un prix de participation de 200 \$ sous forme de chèque cadeau pour la plateforme achat-local.io. Les règles plus détaillées ont été incluses avec les comptes de taxes.

#### Règlements d'urbanisme

Le long processus amorcé en janvier et qui mènera au remplacement des règlements d'urbanisme de la Municipalité se poursuit. Nous entrons maintenant dans la phase de consultation auprès des citoyens. En raison des contraintes imposées par la COVID-19, la Municipalité a choisi de mettre en place un processus de consultation en deux volets. Jusqu'au 29 mars, il sera possible pour les citoyens de Saint-Laurent de soumettre leurs questions et commentaires par écrit soit par courriel à [info@saintlaurentio.com](mailto:info@saintlaurentio.com) ou par la poste à 6822, chemin Royal, Saint-Laurent, G0A 3Z0. Une séance de consultation virtuelle aura également lieu le 12 avril à 20 h via Zoom. Nous vous rappelons que les règlements en cours d'adoption sont les éléments les plus structurants

de la réglementation d'une municipalité. Ceux-ci définissent entre autres les zones de la Municipalité ainsi que les usages qui y sont autorisés. Ils établissent également la majorité des normes de construction.

Dès à présent, il est possible de consulter sur le site de la Municipalité ([www.saintlaurentio.com/reglementation/](http://www.saintlaurentio.com/reglementation/)) les projets des règlements suivants:

#### Plan d'urbanisme

600-2021	Règlement de zonage
601-2021	Règlement de construction
602-2021	Règlement de construction
603-2021	Règlement sur les permis et certificats

Une version papier de l'ensemble de ces documents est également accessible pour consultation au bureau municipal.

#### Autres règlements

Le conseil a adopté en février une modification au règlement concernant l'établissement et l'administration des réseaux d'égouts. Cette modification introduit une nouvelle obligation pour les propriétaires d'immeubles situés dans le secteur du réseau d'égouts et dont les installations septiques sont

actuellement une fosse fermée ou un puisard. Ceux-ci auront dorénavant jusqu'au 31 décembre 2021 pour se raccorder au réseau d'égouts. Après cette date, la Municipalité aura la possibilité de faire exécuter les travaux et de facturer le citoyen pour ceux-ci.

#### Contrats

Tel que requis par la loi, la Municipalité a mis à jour la liste des contrats de plus de 25 000 \$ pour inclure ceux octroyés en 2020. Cette liste est disponible sur le site Internet sous l'onglet « La Municipalité > Contrats municipaux » ([www.saintlaurentio.com/contrats-municipaux/](http://www.saintlaurentio.com/contrats-municipaux/))

Lors de la séance de février, le conseil a entériné une dépense supplémentaire de 15 928 \$ à Construction Envergure pour le projet de rénovation du 7014, chemin Royal.

#### Affaires diverses

L'entente concernant les services d'urbanisme venait à échéance en 2020. Celle-ci fut prolongée temporairement en décembre. En février, le conseil a approuvé l'entente de renouvellement. La nouvelle entente intermunicipale relative à la délégation de pouvoirs en matière d'urbanisme à la MRC de L'Île-d'Orléans sera donc signée prochainement.

#### Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans AVIS PUBLIC

Modification au rôle d'évaluation foncière 2019 Conformément à l'article 43 de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q. 2020, chapitre 7) et à l'article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q. chapitre F-2.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit : Le rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, déposé le 10 septembre 2018 pour les exercices 2019-2020-2021, a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q. 2020, chapitre 7) afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020

du manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et ont pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Aucune demande de révision ne peut être formulée ni aucun recours en cassation ou en nullité ne peut être exercé à l'égard de ces modifications. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 30 janvier 2021.

Michelle Moisan  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Pour bien vous faire **connaître**  
des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330

pour réserver votre espace publicitaire  
dans le journal Autour de l'Île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT

**AU COEUR**  
*de l'île d'Orléans*

www.iledorleans.com  
418 829-1011

CHRONIQUE DES PROJETS ET DES GENS QUI NOUS UNISSENT

PAR LE CONSEIL DES MAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

## NOUVELLES MESURES POUR LE PONT EN CAS DE TEMPÊTE HIVERNALE

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) annonce que des changements seront apportés dans la gestion de la circulation lors des prochaines opérations de fermeture du pont de l'Île d'Orléans, en cas de tempête hivernale.

Ainsi, durant la fermeture du pont, il ne sera pas possible d'emprunter les bretelles d'accès et la circulation sera déviée sur le réseau municipal, tel qu'indiqué sur la photo :

- La bretelle en provenance de l'autoroute 40 vers le boulevard Sainte-Anne \ R-368 (point 1);
- La bretelle de la R-138 vers la R-368 est vers l'île (point 2);
- Le boulevard Sainte-Anne aux feux de circulation du Parc de la Chute-Montmorency (point 3).

La MRC a été sollicitée pour convenir d'ententes avec ses partenaires locaux quant à des stationnements incitatifs et des lieux d'attente sécuritaires pour les automobilistes pendant la fermeture du pont.

Cette procédure de fermeture stratégique permettra aux entrepreneurs d'effectuer le déneigement plus efficacement et ainsi éviter l'enlisement des automobilistes. Les déneigeurs auront également un endroit pour se retourner et le personnel du MTQ pourra ouvrir plus rapidement les voies de circulations

afin de permettre aux véhicules de circuler derrière les chasse-neiges.

La MRC assurera les communications nécessaires auprès de ses citoyens

pour qu'ils soient informés des nouvelles mesures et pour faire connaître les lieux d'attente sécuritaire et stationnements incitatifs.

Ministère des Transports  
du Québec



## APPEL À PROJETS – ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

**Dominique  
LEBLANC**

MRC de L'Île-d'Orléans

### Ouverture de l'appel à projets

Cette année, dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de L'Île-d'Orléans, un appel à projets est lancé pour recevoir des initiatives locales en lien avec la culture et les arts.

L'année 2021 marque le début d'une nouvelle entente triennale entre le ministère et la MRC. Elle vise à encourager les actions ou les projets structurants, innovants, limités dans le temps et non récurrents.

### Qui peut présenter une demande?

Ce programme s'adresse aux organismes à but non lucratif, aux

municipalités et à la Fabrique de l'île d'Orléans qui entreprennent un projet répondant à un ou plusieurs objectifs de la Politique culturelle et patrimoniale de l'Île d'Orléans (<http://mrc.iledorleans.com/fra/culture-et-patrimoine/politique-culturelle-et-patrimoniale.asp>).

### Quelles dépenses sont admissibles?

Que ce soit pour des cachets artistiques, des honoraires professionnels, du matériel, de la location d'équipement spécialisé, des déplacements ou même de la promotion, plusieurs types de dépenses sont admissibles. Elles doivent toutes être reliées au projet soumis. Une liste des dépenses admissibles et des restrictions est disponible dans le

Document d'information EDC – 2021-2023 (<http://culture-loisirs.iledorleans.com/fra/culture/aides-financieres.asp>).

### Comment déposer une demande?

Afin de présenter sa demande, le promoteur doit remplir le formulaire de demande (<http://culture-loisirs.iledorleans.com/fra/culture/aides-financieres.asp>) et l'acheminer à la MRC de L'Île-d'Orléans qui s'est vu confier la gestion de ce programme. Le formulaire devra être accompagné de tout document jugé pertinent à la présentation de la demande, tel que les soumissions ou évaluations de coûts. Le comité de gestion se réserve le droit d'exiger d'autres documents du promoteur, selon la nature du projet.

L'appel à projets demeure ouvert jusqu'à concurrence de la distribution de la totalité des sommes disponibles. Les demandes sont traitées au fur et à mesure, sans date de tombée.

Une rencontre d'information sur l'Entente de développement culturel se tiendra le mardi 9 mars 2021 à 10 h. Inscrivez-vous par courriel à [dleblanc@mrcio.qc.ca](mailto:dleblanc@mrcio.qc.ca) pour recevoir le lien virtuel. Pour toute autre information, communiquez avec Dominique LeBlanc, conseillère culturelle et communications, au 418 828-1011 #234.

## RAPPELS IMPORTANTS CONCERNANT LES ÉCOCENTRES

**Roxanne BEAUMONT**

**MRC de L'Île-d'Orléans**

Comme vous le savez sûrement, les écocentres de la Ville de Québec permettent à tous les résidents de l'île d'Orléans d'y apporter leurs matières résiduelles. Il suffit d'avoir en main une preuve de résidence, comme un permis de conduire, et de le présenter à l'employé de l'écocentre, sur place.

### Vos coordonnées

Toutefois, il est très important de prendre le temps de bien donner toutes vos informations à l'employé de la ville, soit votre nom complet, votre adresse incluant le code postal et la municipalité ainsi que votre numéro de téléphone. Ces informations sont très importantes pour l'entente que la MRC détient avec la ville de Québec.

### Nombre de visites

Comme il a été annoncé en 2020, vous avez accès à deux visites gratuites par année. À partir de la troisième visite, c'est à vous de débourser 30 \$ par visite. Une facture vous sera envoyée par votre municipalité à la fin de l'année. Il ne faut pas oublier que l'accès gratuit aux écocentres est réservé aux particuliers et non aux entreprises. Si vous faites de plus gros voyages plutôt que plusieurs petits, deux visites annuelles sont normalement raisonnables. Il est à noter que les écocentres acceptent 5 m<sup>3</sup> de matières par visite.

Merci de votre collaboration.

## SÉANCE D'INFORMATION : JE ME PRÉSENTE AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

**Chantale CORMIER**

**MRC de L'Île-d'Orléans**

Nous vous convions à une séance d'information en vue des élections municipales 2021. Cette rencontre virtuelle aura lieu le 6 avril prochain, de 19 h à 20 h 30.

Organisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, cette séance abordera l'organisation municipale et le rôle des élues et élus municipaux. De plus, des renseignements sur le processus de mise

en candidature seront présentés ainsi que d'autres informations permettant une meilleure compréhension de l'engagement en politique municipale. Une période de questions et d'échanges aura lieu pour clôturer l'événement.

Vous devez vous inscrire à l'adresse courriel Dr.CapNat@mamh.gouv.qc.ca afin de recevoir le lien Zoom pour vous joindre à l'activité.

## INVITATION À RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE PROPOSÉ PAR LE COMITÉ PFM-MADA

**Véronique GRAVEL**

**MRC de L'Île-d'Orléans**

La Politique familiale municipale (PFM) et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) visent à mettre en place des mesures pour favoriser le mieux-être des familles et des aînés.

Le comité PFM-MADA de l'Île d'Orléans travaille activement à la mise en place d'un plan d'action pour les années 2021-2023 afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Par cet engagement, nous désirons poser des actions réalistes, concrètes et ancrées dans les besoins identifiés par les familles et les aînés pour améliorer leur qualité de vie et favoriser leur mieux-être. Nous souhaitons également favoriser la collaboration entre les municipalités et les acteurs du milieu afin de coordonner les efforts

et ainsi assurer la cohérence dans l'action.

Nous travaillons pour vous et nous voulons vous entendre ! Visitez le site web ou les médias sociaux de la MRC, au [www.mrc.iledorleans.com](http://www.mrc.iledorleans.com), ou de votre municipalité afin de répondre à notre court sondage concernant vos besoins et vos intérêts !

Une collectivité comme la nôtre se développe grâce à la collaboration de tous. Merci pour votre participation.

Pour plus d'information, communiquez avec :

Véronique Gravel

Responsable de la Politique familiale et des aînés  
MRC de L'Île-d'Orléans  
[mada@mrcio.qc.ca](mailto:mada@mrcio.qc.ca)

## RECENSEMENT DES CHIENS POUR 2021

**Marie-Maude CHEVRIER**

**MRC de L'Île-d'Orléans**

La Société protectrice des animaux (SPA) de Québec procèdera sous peu au recensement des chiens et à l'émission des licences pour chiens 2021 dans les quatre municipalités suivantes : Sainte-Pétronille, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans et Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Les

employés de la SPA circuleront avec un véhicule identifié et disposeront d'une lettre officielle les autorisant à effectuer le recensement des chiens et à percevoir les frais inhérents à la licence de chien 2021. Cela fait suite à une récente entente entre la SPA et la MRC de L'Île-d'Orléans, au nom de ces quatre municipalités.

## SAINT-FRANÇOIS

**Marco LANGLOIS, DMA**

**Directeur général/secrétaire-trésorier**

### Taxation municipale 2021

Comme l'an dernier, les comptes de taxation annuels ont été émis à la fin janvier. Il est de votre responsabilité de contacter le bureau municipal pour nous signaler toute erreur, y compris le fait que vous n'auriez pas reçu votre compte 2021.

Les contribuables qui acquittent leur compte en trois versements, peuvent faire parvenir les trois paiements en même temps en envoyant des chèques postdatés des 1<sup>er</sup> mars, 30 juin et 31 octobre 2021.

Vous pouvez également payer votre compte directement à votre institution financière. Évidemment, ce choix demeure à votre discrétion, mais cela peut éviter un oubli et surtout des frais de retard et d'intérêts.

### Projet de drapeau municipal

C'est en mai 2019 que le conseil municipal a autorisé la formation d'un comité chargé d'élaborer un modèle de drapeau municipal. Le but de cet exercice est de compléter les éléments

visuels représentant la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Ajouter un drapeau au logo officiel de la municipalité, au sceau officiel et à tous les éléments distinctifs de Saint-François permet de renforcer le sentiment d'appartenance de ses citoyens.

Le comité a été formé de trois personnes :

Premièrement, M. Gaston Beaucage, conseiller au siège numéro 3. M. Beaucage, riche de son expérience de plus de 50 ans dans le domaine de

l'imprimerie, s'est assuré du respect des codes de couleurs reconnus et de l'aspect graphique du drapeau .

Deuxièmement, M. Pierre Pruneau, citoyen de Saint-François. M. Pruneau a mis plus de 30 ans d'expérience comme professeur d'histoire au profit du comité. De plus, la grande passion de M. Pruneau pour le patrimoine a été un atout important pour le comité.

Finalement, M. Marco Langlois, directeur général de la municipalité, a coordonné les travaux du comité en

plus de mettre sa formation en multimédia au service de la municipalité comme il le fait depuis plus de 15 ans.

Le concept du drapeau devait d'abord respecter les principales règles de l'héraldisme et offrir une identification visuelle facilement reconnaissable.

Intitulé « Pointe de terre fertile qui s'avance dans l'estuaire », le projet de drapeau reprend des éléments graphiques présents dans les armoiries de la municipalité, soit le poireau et la maison ancestrale.

Dans le présent projet, le poireau est représenté allégoriquement comme s'il devenait un arbre dont l'ombre protège la maison ancestrale. La terre fertile est représentée par le vert, les battures de Saint-François par la couleur or et le fleuve par le bleu de type « Québec ».

Les deux formes ovales symbolisent les îles aux Riaux et Madame qui font partie intégrante du territoire de Saint-François.

Dans les prochains mois, un règlement ayant pour but d'adopter le nouveau drapeau sera mis à l'ordre du jour. D'ici là, le conseil municipal désire obtenir l'avis de ses citoyens et pour vous y aider un modèle grandeur nature est exposé devant la mairie. Une image du projet sera aussi publiée sur le site internet municipal et la page Facebook municipale. Vous êtes invités à soumettre vos commentaires par écrit par le moyen que vous désirez (papier, courriel ou commentaires Facebook).

Merci à l'avance de votre collaboration.

### Service d'alerte aux citoyens en direct (TELMATIK)

Nous vous rappelons que la Municipalité de Saint-François-de-

l'Île-d'Orléans offre à ses citoyens, comme c'est le cas pour tous les citoyens de l'île d'Orléans, un service d'alerte et d'information automatisé.

Le service TELMATIK nous permet de vous tenir informé de toute situation d'urgence, par exemple une fermeture de route. Il est également utilisé pour vous informer d'une activité municipale particulière ou simplement du moment prévu pour la vidange de votre fosse septique.

Pour rendre ce service efficace et optimal, nous avons besoin de votre collaboration. Pour ce faire, nous vous demandons de vous inscrire par le lien publié sur la page d'accueil du site internet municipal au <https://msfio.ca> ou sur la page Facebook de la municipalité.

### Réglementation

Dans ce domaine, le conseil a adopté le règlement numéro 020-164 qui modifie différentes dispositions du règlement de zonage 03-41 et le règlement numéro 021-167, règlement précisant les conditions d'émission de permis dans certaines zones où l'occupation du sol est soumise à des risques dans les secteurs de fortes pentes. Ces règlements permettent de corriger certaines lacunes, qui représentaient des obstacles majeurs pour plusieurs citoyens de la municipalité, en attendant le prochain processus de refonte complète de la réglementation d'urbanisme de la municipalité prévue plus tard en 2021.

### Transports

Le conseil a démarré un processus pour l'adoption du règlement numéro 021-168 RMU-03 relatif à la circulation qui aura pour principal objectif de réduire la vitesse permise de 50 à

40 km/h sur le chemin du Quai, la rue Lemelin et le chemin du Moulin. De plus, le conseil a adopté une résolution pour demander au MTQ de faire de même sur la portion du chemin Royal depuis l'entrée du Camping Orléans jusqu'à l'entrée de la mairie.

Toujours dans le dossier des transports, le conseil a autorisé le renouvellement de l'entente pour le transport adapté et collectif avec PLUMobile Organisateur de déplacements pour l'année 2021.

Finalement, en plus des résolutions administratives usuelles, le conseil a autorisé l'achat de publicité dans le guide touristique 2021 de l'île d'Orléans.

En terminant, le conseil municipal tient à remercier Mme Valérie Lemelin et M. Yvon Brunelle, qui ont accepté de siéger au comité consultatif pour un mandat de 24 mois, et, par le fait

même, remercier Mme Line Labbé et M. Robert Aubé qui ont siégé à ce comité depuis sa mise en place et qui ont choisi de ne pas renouveler leur mandat à la fin de 2020.

D'ici là, vous êtes invités à prendre en note la prochaine séance ordinaire du conseil qui est prévue le 1<sup>er</sup> mars 2021 à 20 h. Toutefois, en raison des conditions sanitaires actuelles, nous vous aviserons de la méthode qui sera retenue pour sa tenue sur le site internet et sur notre page Facebook.

En vous souhaitant une très belle fin d'hiver, je vous rappelle nos heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

### PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans  
Aux Contribuables de la susdite municipalité

#### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à huis clos à la salle du conseil municipal le 1<sup>er</sup> février 2021, a adopté le règlement numéro 020-164 modifiant différentes dispositions du règlement de zonage 03-41. Que ce règlement est disponible pour consultation à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Que ce règlement sera intégré au règlement de construction 03-41. Que les articles 3 à 5 de ce règlement s'appliquent à l'ensemble du territoire de la municipalité. Que l'article 2 de ce règlement s'applique aux zones 02-CH et 01-P situées au centre du périmètre d'urbanisation de la municipalité ainsi qu'aux zones contiguës. Que ce règlement entrera en vigueur dès l'obtention du certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de L'Île-d'Orléans. Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce deuxième jour de février deux mille vingt et un.

•••

### PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans  
Aux Contribuables de la susdite municipalité

#### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à huis clos à la salle du conseil municipal le 1<sup>er</sup> février 2021, a adopté le règlement numéro 021-167 règlement précisant les conditions d'émission de permis dans certaines zones où l'occupation du sol est soumise à des risques dans les secteurs de fortes pentes. Que ce règlement est disponible pour consultation à la mairie, 3491, chemin Royal Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Que ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité. Que ce règlement entrera en vigueur dès l'obtention du certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de L'Île-d'Orléans. Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce deuxième jour de février deux mille vingt et un.

**Marco Langlois, DMA**  
Directeur général/secrétaire-trésorier

## SAINTE-FAMILLE

**Sylvie BEAULIEU G.M.A.**

Directrice générale/secrétaire-trésorière

### Résumé de la séance du 1<sup>er</sup> février 2021

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée. Le rapport sur l'application du règlement 2019-309, sur la gestion contractuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 a été déposé. Nous avons procédé au dépôt et avis de motion du règlement # 2020-319 « sur les modalités de publication des avis publics ». Le conseil municipal adopte une résolution afin d'autoriser le maire à signer l'entente intermunicipale relative au statut des inspecteurs. L'entente était effective depuis plus de 20 ans et son renouvellement venait à échéance le 31 décembre dernier.

### Recherche citoyens pour siéger au comité consultatif d'urbanisme

La municipalité sollicite la candidature de citoyens(nes) qui souhaitent siéger au comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, dérogations mineures) et de soumettre des recommandations au conseil municipal. Il est composé de deux membres du conseil municipal et de trois citoyens. La durée du mandat des membres est de deux ans et est renouvelable.

Les personnes intéressées doivent être résidentes de la municipalité, avoir une bonne capacité d'exprimer leurs opinions de façon objective.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à Sylvie Beaulieu, directrice-générale et secrétaire-trésorière, au [sbeaulieu@munstefamille.org](mailto:sbeaulieu@munstefamille.org).

### Demande de permis

Pour une demande de permis, vous pouvez visiter notre site Internet, à la section «Administration municipale», sous

l'onglet «Permis», afin de compléter vos formulaires et les transmettre par courrier électronique à la Municipalité pour le traitement approprié ou les déposer dans la chute postale à l'entrée de l'éifice municipal. Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h en composant le 418 829-3572.

Prochaine séance du conseil le lundi le 1<sup>er</sup> mars 2021. Nous tenons à vous rappeler qu'en raison de la situation

actuelle la prochaine séance se tiendra à huis clos. Il vous est possible de nous soumettre vos questions par courriel [sbeaulieu@munstefamille.org](mailto:sbeaulieu@munstefamille.org). heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Vendredi de 8 h à 12 h.  
Adresse courriel: [info@munstefamille.org](mailto:info@munstefamille.org)

Téléphone : 418 829-3572  
Site web: [www.ste-famille.iledorleans.com](http://www.ste-famille.iledorleans.com)

### PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans  
Aux Contribuables de la susdite municipalité

#### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité Avis public est donné de ce qui suit : QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 14 décembre 2020, le règlement # 2020-315, règlement sur les conditions d'émission des permis de construction # 2005-200 afin de revoir les modalités d'émission d'un permis de construction. QUE le 4 février 2021, la MRC de L'Île-d'Orléans a

émis son certificat de conformité. QUE ce règlement est disponible au bureau municipal, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 5<sup>e</sup> jour de juin deux mille vingt-et-un.

**Sylvie Beaulieu g.m.a.**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## SAINT-JEAN

Chantal  
DAIGLE

### Directrice générale/secrétaire-trésorière

Voici un résumé des principaux points traités à la séance du 1<sup>er</sup> février 2021 :

La procédure de vente pour taxes commence. Le premier avis a été envoyé aux personnes concernées.

La directrice suivra une formation de haut niveau pour gestionnaires municipaux afin de s'assurer d'un bon maintien des connaissances.

Les pompiers auront l'application survi-mobile pour les appels incendie afin de remplacer les pagettes et les pompiers auront maintenant leur numéro d'identification sur leurs casques.

Comme les travaux de la côte Lafleur devraient débuter au printemps, le projet de règlement d'emprunt a été déposé afin de déterminer les conditions de remboursement des travaux.

Le transporteur PluMobile continue d'offrir leurs services de transport dans notre municipalité pour la prochaine année. Les tarifs de 2021 ont été approuvés par le conseil.

Comme à chaque été, la municipalité finance partiellement les camps de l'île. Le montant pour le camp de Saint-François n'est pas encore décidé, mais pour le camp de Saint-Pierre, un montant de 100 \$ par enfant est octroyé.

Il y a lieu de faire vérifier le petit holder afin de s'assurer de son bon fonctionnement. La municipalité a également eu des réparations à faire sur le camion municipal.

Le dossier de la descente du chemin Lafleur étant toujours actif, un

### PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans  
Aux personnes habiles à voter ayant un immeuble en bordure de la Côte Lafleur  
RÈGLEMENT 2021-377 : décrétant une dépense et un emprunt de 321 000 \$ pour rembourser les coûts relatifs à la réfection de la Côte Lafleur

### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 1<sup>er</sup> février 2021; QUE le 1<sup>er</sup> février 2021, le projet de règlement 2021-377 a été présenté; QUE le 1<sup>er</sup> mars 2021, le règlement 2021-377 sera adopté;

### EN CONSÉQUENCE,

1. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 2021-377 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité: carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

2. Le registre sera accessible du 15 mars au 29 mars 2021 jusqu'à 19 h, puisque nous sommes en période d'urgence sanitaire, il vous est demandé de signer par courriel ([direction@stjeano.ca](mailto:direction@stjeano.ca)) ou par la poste afin d'éviter les déplacements et les contacts. Vous n'avez qu'à nous transmettre les informations demandées au point 1 et un accusé réception vous sera transmis.

3. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 2021-377 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 12. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2021-377 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

4. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h le 29 mars 2021, par téléphone aux personnes qui le demandent et sera dans le procès-verbal du 6 avril 2021.

5. Le règlement est disponible dans le procès-verbal du 1<sup>er</sup> février et du 1<sup>er</sup> mars 2021 et, vous pouvez demander une photocopie ou une copie électronique que nous vous ferons parvenir.

Conditions pour être une personne habile à voter

évaluateur externe à la municipalité ira faire un rapport afin d'obtenir une 2<sup>e</sup> analyse de la valeur du terrain.

Une dérogation mineure a été octroyée au 4851, chemin Royal pour que le propriétaire puisse construire un garage sur sa propriété. Une nouvelle entente intermunicipale relative à la délégation de pouvoirs en matière d'urbanisme à la MRC sera sous peu signée. Cela changera la procédure de demande de permis et nous vous tiendrons informé dès que la nouvelle procédure sera mise en service.

La municipalité a décidé de faire un défi familial des forts de Saint-Jean. Toutes les personnes peuvent participer au défi, ne soyez donc pas surpris de voir des beaux forts sur les terrains!

### Déneigement et collecte des matières résiduelles

Lorsqu'on annonce de la neige, il est important de placer vos bacs à au moins 4 pieds du chemin afin de permettre de mieux dégager le réseau routier. Par la même occasion, cela évite que des bacs soient renversés par la rafale de neige de la charrue. D'ailleurs, le calendrier 2021 de collecte des matières résiduelles sera disponible sur le site Internet de la municipalité, à la section « Services municipaux ».

### Prochaine séance ordinaire du conseil : lundi 1<sup>er</sup> mars 2021

En huis clos par visio-conférence.

ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité:

6. Toute personne qui, le 1<sup>er</sup> mars 2021, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes:

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins six mois au Québec et;
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

7. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes:

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois; dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 8. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes:

• être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 9. Personne morale

• avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 1<sup>er</sup> mars 2021, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, mardi, 9 février 2021.

Chantal Daigle  
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

## SAINT-PIERRE

Nicolas  
ST-GELAIS, URB., M.SC.A.

### Directeur général et secrétaire-trésorier

#### Actualités municipales

Vu le contexte pandémique que l'on connaît, le bureau municipal de même que la bibliothèque demeurent fermés pour une période indéterminée. Cependant, les employés municipaux sont au poste et disponibles pour répondre aux citoyens et leur offrir les services auxquels ils ont droit.

Vous avez des questions, des commentaires ? N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Tél. : 418 828-2855.

Courriel : [info@stpierreio.ca](mailto:info@stpierreio.ca)

### Séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2021

La séance mensuelle du conseil municipal a eu lieu le 1<sup>er</sup> février dernier. Lors de cette séance, plusieurs sujets ont été traités, dont les suivants :

#### Taxes foncières 2021

Le compte de taxes foncières pour l'année en cours sera acheminé sous peu aux citoyens. Dans le contexte pandémique que nous connaissons et qui perdure, nous sommes conscients que les défis sont nombreux, notamment sur le plan financier. Aucune hausse de taxe n'est prévue pour l'année 2021 et, afin d'accompagner les citoyens en cette période difficile, la municipalité offrira de reporter les dates des trois versements égaux, sans frais ni intérêt, aux dates suivantes : le trentième (30<sup>e</sup>) jour du mois de mai, le trentième (30<sup>e</sup>) jour du mois d'août et le trentième (30<sup>e</sup>) jour du mois de novembre 2021.

#### Achat d'un véhicule multifonctions

Le conseil a approuvé l'achat d'un véhicule multifonctions incluant l'option de sableuse et saleuse afin de pouvoir optimiser les travaux de dégagement de la voirie durant la période hivernale et ainsi rendre le déplacement des

citoyens plus sécuritaire. Une partie du montant servant à payer cette dépense provient d'une aide financière.

#### Réglementation et délivrance des permis

Afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des permis et des autorisations, la municipalité a signé l'*Entente intermunicipale relative à la délégation de pouvoirs en matière d'urbanisme à la MRC de L'Île-d'Orléans*, ce qui permettra notamment de centraliser les demandes de permis au bureau de la MRC.

#### Patinoire

La programmation des loisirs d'hiver 2021 a été annulée, mais la patinoire de la municipalité, située au Logisport, 517, route des Prêtres, est opérationnelle et accessible à tous !

Surveillez notre site web ([www.stpierreiledorleans.com](http://www.stpierreiledorleans.com)) ou notre page Facebook officielle ([www.facebook.com/stpierreio](https://www.facebook.com/stpierreio)) pour les mises à jour régulières.

#### Offre d'emploi – Camp de jour 2021

Le gouvernement a officiellement annoncé que les camps de jour pourront accueillir les enfants lors de la prochaine saison estivale. En conséquence, nous sommes à la recherche de moniteurs(trices) et d'un(e) accompagnateur(trice) de camp de jour afin de compléter notre équipe dynamique et enjouée.

Tu aimes organiser et animer des activités ? Tu as de l'expérience avec les enfants et tu fais preuve de débrouillardise ? Fais-nous parvenir ta candidature avant le 18 mars prochain à l'adresse [rh@stpierreio.ca](mailto:rh@stpierreio.ca)

Pour plus d'information : [www.stpierreiledorleans.com](http://www.stpierreiledorleans.com)

## SAINTE-PÉTRONILLE

Jean-François  
LABBÉ

### Directeur général/secrétaire-trésorier

#### AVIS PUBLIC

Village de Sainte-Pétronneille

Avis public est donné par le soussigné que deux demandes en vertu du règlement sur les dérogations mineures ont été formulées par Mme Catherine Blouin pour un terrain vacant situé sur la rue des Chênes Nord (lot # 6 038 047), Sainte-Pétronneille. Ce lot est situé dans la zone R14.

Une première demande a pour but de permettre la construction d'une maison, ce qui est dérogatoire à la réglementation sur le zonage selon les aspects suivants :

- La pente de toit sur le premier versant (26 degrés) ;
  - La surélévation des versants avant et latéraux ;
  - La maison comporte deux étages ;
  - Le bâtiment comporte des ouvertures horizontales.
- Une deuxième demande a pour but de permettre la construction d'un bâtiment secondaire (garage), ce qui est dérogatoire à la réglementation sur le zonage selon les aspects suivants :
- La hauteur du bâtiment secondaire est de 70 % de la hauteur du bâtiment principal ;

- La hauteur du bâtiment secondaire est de 5,79 m ;
  - Le bâtiment secondaire comporte une mezzanine.
- Afin de garantir le droit de toute personne intéressée de se faire entendre dans le contexte de la pandémie, il vous est possible de transmettre vos questions ou commentaires par écrit jusqu'au 26 février 2021, à 12 h, par courriel à l'adresse suivante : [jlabbe@stpetronille.com](mailto:jlabbe@stpetronille.com)

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance régulière du conseil qui se tiendra le 1<sup>er</sup> mars 2021, à 20 h, à la mairie, 3, chemin l'Église, Sainte-Pétronneille ou en vidéoconférence, si le contexte l'exige.

À cette séance, les questions et commentaires seront lus à cette assemblée et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronneille, ce 15<sup>e</sup> jour de février 2021.

Jean-François Labbé  
Directeur général/secrétaire-trésorier

## VISITEURS SILENCIEUX

Ils arrivaient doucement, comme premiers flocons délicats de neige,  
sans le brouillage d'autres, spontanés et grégaires;

Surpris par leur libération hâtive  
d'une liasse anonyme du courrier,

Ouverts, lus, accueillis momentanément en sourire,

Tournés, puis remis au recto, pour mieux diffuser le souhait ancien;

Bientôt à rejoindre un défilé de soldats

faisant équipe d'une parade, le long d'une poutre ancienne;

Serrant les mains, ignorant la pandémie,  
libres de tout virus, sauf ceux d'allégresse et de fraternité

Attendant patiemment un feu dans l'âtre qui brillera

sur les visages de ceux devant, qui, pensant aux amis lointains,

regardent vers le haut, ces visiteurs qui sourient vers le bas.

Arthur-James Plumpton



© Arthur Plumpton

## ERRATUM

J'aurais bien aimé être l'autrice du texte *Le luxe* paru dans le journal de janvier, page 23. Non, c'est un texte que j'ai reçu par courriel et que j'ai simplement voulu partager.

Claudette Lavoie

alloprof.qc.ca

**Trop fort !**

**Le nouvel  
Alloprof  
est plus simple,  
plus mobile  
et plus cool.**

alloprof

## ANNONCES CLASSÉES

### OFFRES DE SERVICE

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçu pour assurances. www.espacetherapeutiqueorleans.ca ou halim\_tazi@videotron.ca

418 991-0642, cell. 418 922-7089

•••

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tout genre. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre ! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque.

581 999-7394

•••

Besoin de quelqu'un pour vos travaux de peinture ou de réno ? Réservez tôt ! Travailleur minutieux et respectueux. Je fais de tout. Au service des gens de l'île depuis plus de 15 ans. Demandez Sylvain.

418 262-2630

### OFFRES D'EMPLOIS

**Les Saveurs de l'Île d'Orléans** recrute pour la saison 2021. Nous sommes à la recherche de personnel fiable, dynamique et responsable pour se joindre à notre merveilleuse équipe ! Plusieurs postes à temps plein et à temps partiel sont disponibles : préposé(e) à la vente et barista. Le bilinguisme est un atout. Disponibilité de jour, les fins de semaine et la semaine.

Veuillez communiquer avec Anne-Charlotte Beaulieu. Courriel : anne-charlotte.beaulieu@saveursio.com  
418 829-0450

•••

**Vignoble du Mitan.** Nous sommes à la recherche de personnel temps plein et temps partiel pour la saison 2021. Postes disponibles à la vente et dégustation au vignoble, à l'entretien de la vigne et autres travaux ainsi que pour des dégustations en épicerie occasionnellement. Bienvenue aux retraités, étudiants et autres. (Veuillez prendre note que pour les postes à la vente une certaine connaissance de l'anglais serait un atout). Bien vouloir communiquer avec Marcellin Turcotte. Courriel : marcelint@videotron.ca. Cellulaire : 418 570-0901 Vignoble : 418 829-0901

•••

### OFFRES D'EMPLOIS

**Les Fromages de l'île d'Orléans.** Joignez-vous sans plus tarder à une entreprise locale, artisanale et familiale où la dimension humaine prend tout son sens ! Notez que le travail sera effectué dans le respect des directives de la santé publique.

Proposez-nous votre talent pour les postes suivants :

- Collaborateur/collaboratrice de la gérante en boutique ;
- Préparateurs/préparatrices et serveurs/serveuses de petites douceurs ;
- Préposés/préposées à la satisfaction des clients. Postes à temps plein ou à temps partiel. Vous vous demandez à quoi ressemblerait votre expérience de travail au sein d'une équipe comme la nôtre ? Allez lire les nombreux témoignages de membres de notre équipe sur notre site internet, section « Nous embauchons ». Bienvenue aux étudiants/étudiantes, aux personnes retraitées et à tous ceux et celles qui désirent un travail polyvalent !

•••

**Autobus Laval:** Conducteurs recherchés. Joignez notre équipe et obtenez gratuitement votre permis classe 2 avec nous. 418 667-3265 poste 137.

### OFFRES D'EMPLOIS

#### Camp de jour 2021

Le gouvernement a officiellement annoncé que les camps de jour pourront accueillir les enfants lors de la prochaine saison estivale ! Ainsi, nous sommes à la recherche de moniteurs(trices) et d'un(e) accompagnateur(trice) de camp de jour afin de compléter notre équipe dynamique et enjouée ! Tu aimes organiser et animer des activités ? Tu as de l'expérience avec les enfants et tu fais preuve de débrouillardise ? Fais-nous parvenir ta candidature avant le 18 mars prochain à l'adresse rh@stpierreio.ca !

Plus d'information au st-pierre.iledorleans.com

### RECHERCHE

Recherche un appartement à l'île d'Orléans pour juillet 2021. 3½, 4½ ou 5½. nathaliemarcoux18@gmail.com  
418 922-3630

### À LOUER

Villa des Bosquets, au cœur du village de Saint-Pierre. 3½ à louer. Logements pour personnes retraitées autonomes ou en légère perte d'autonomie. Services offerts : entrée sécurisée, interphone, ascenseur, système d'appel de garde relié, Vidéotron, salles communautaires, gazebos, stationnement. Prix abordable, disponible maintenant. 418 905-2772; 418 648-1278, poste 213

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. : 418 828-0330 • Téléc. : 418 828-0741 • info@autourdelile.com  
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Rédacteur en chef:  
Marc Cochrane

Directrice:  
Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices : hélène Bayard, Nicole Bédard, Marie Blouin, Sabrina Gamache-Mercurio, Susana Ochoa Vega, Marie-Hélène Therrien et Marie-Claire Tremblay.

Conception : ORAGE communication

Imprimeur : Québec

AMÉCQ

### DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :

**lundi 1<sup>er</sup> mars**

(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :  
**mercredi 3 mars**

Distribution du journal :  
**jeudi 18 mars**

# FIABLE et FIÈRE



... pour les aîné(e)s !

- Pour 1 200\$ de plus pour les prestations aux aîné(e)s
- Pour la vérité sur l'approvisionnement en vaccins
- Pour des transferts accrus de 6% en santé sans condition à Québec
- Pour des régimes de retraite protégés en cas de faillite
- Pour une baisse du prix des médicaments
- Pour un crédit d'impôt canadien pour soins à domicile
- Pour des crédits d'impôts accrus aux aîné(e)s qui travaillent

Ils et elles  
ont bâti  
le Québec  
on leur doit  
beaucoup!

DÉPUTÉE DE BEAUPORT-CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
ÎLE D'ORLÉANS-CHARLEVOIX

**CAROLINE DESBIENS**

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ  
9749, boul. Sainte-Anne, bur. 160  
Sainte-Anne-de-Beaupré (QC) G0A 3C0  
418 827-6776

caroline.desbiens@parl.gc.ca

LA MALBAIE  
735, boul. de Comporté, bur. 102  
La Malbaie (QC) G5A 1T1  
418 665-6566



## CONCOURS

**Cotiser à son  
REER/CELI,  
c'est gagnant**

**8 prix de 2 500 \$ à gagner**

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2021 inclusivement. Vous courrez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$.\*

Tous les détails à [desjardins.com/concours-reer-celi](http://desjardins.com/concours-reer-celi)

\* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars 2021 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 14, 21 et 28 janvier, les 4, 11, 18 et 25 février et le 11 mars 2021. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au [desjardins.com/concours-reer-celi](http://desjardins.com/concours-reer-celi).

Desjardins